

L'Action Française

REVUE MENSUELLE

\$2.00 par année

DIRECTEUR: ABBÉ LIONEL GROULX

Audet, M. F. J.
201, rue Cobourg
Janv. 22
Ottawa, Ont.



SOMMAIRE

L'ACTION FRANÇAISE	MOT D'ORDRE :—LE CINÉMA.....	577
OMER HÉROUX	ASSURANCES ET MUTUALITÉS.....	578
LA DIRECTION	LE FRANÇAIS DANS LES COLLÈGES COM- MERCIAUX.....	585
Abbé LIONEL GROULX	LOUIS-JOSEPH PAPINEAU.....	589
Abbé ED. LANGEVIN-LACROIX	LA SEMAINE SOCIALE DE QUÉBEC.....	609
ANTONIO PERRAULT	FÊTE DOLLARD ET PÈLERINAGES HIS- TORIQUES.....	614
MARIE-CLAIRE DAVELUY	NOS AMIS LES LIVRES.....	617
ALBERT PRINCE	<i>Chronique de l'Ouest</i> : EN SASKATCHE- WAN.....	628
LE REMPLAÇANT	LA VIE DE L'Action française.....	635

LIGUE D'ACTION FRANÇAISE

369, RUE ST-DENIS

MONTRÉAL

Canadiens-Français

Soyons fiers de nos institutions

NOS ÉPARGNES

dans nos banques

NOS PLACEMENTS

dans nos industries

NOS ACHATS

chez nos marchands

NOS ASSURANCES

à la compagnie d'assurance sur la vie

"La Sauvegarde"

Une compagnie prospère offrant des garanties indiscutables, d'une expansion considérable.

Au-delà de dix millions d'assurance en force.

Consultez nos représentants ou adressez-vous directement au bureau principal

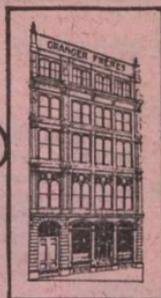
Édifice de "LA SAUVEGARDE"

Angle Notre-Dame et Saint-Vincent, Montréal.

L'Action française est l'organe de la *Ligue d'Action française*, centre d'action au service de la langue, de la culture et des traditions françaises au Canada.

Les directeurs de la Ligue sont : M. l'abbé Philippe PERRIER, président; MM. le Dr Joseph GAUVREAU, registraire du Collège des Médecins, vice-président; Anatole VANIER, avocat, secrétaire général, Louis HURTUBISE, ingénieur-civil, trésorier. M. l'abbé Lionel GROULX, professeur à l'Université de Montréal. MM. Omer HÉROUX, journaliste, et Antonio PERRAULT, avocat, professeur à l'Université de Montréal.

La plus importante Librairie et
Papeterie Française du Canada

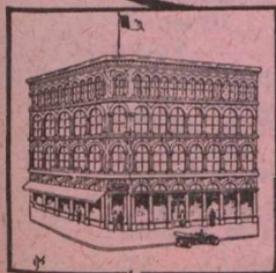


Nous enverrons sur demande nos

CATALOGUES

D'Articles de Bureaux	(6 différents)
Articles Religieux	(3 " ")
Livres Religieux	(7 " ")
Littérature et Science	(5 " ")
Livres et Articles de Classe	(8 " ")
Jeux, Cartes, Décorations	(7 " ")
Livres Canadiens	(2 " ")
Pièces de Théâtre	(1 complet)

Vu le grand nombre de nos catalogues, il faut mentionner les articles désirés et il est important de donner sa profession ou occupation ÷ ÷ ÷ + + + +



GRANGER FRÈRES

Libraires, Papetiers, Importateurs
43 Notre-Dame-Ouest, Montréal

EDMOND J. MASSICOTTE

Recommandez-vous de l'ACTION FRANÇAISE chez l'annonceur — pour son bénéfice, le vôtre et le nôtre

UN ACTIF NATIONAL

Dans le Canada français, à l'heure actuelle, une maison financière solide et digne de toute confiance est un actif national. Nous croyons que notre maison est une institution de ce genre. Par ses directions en matière de placements elle a fait fructifier à 6% en moyenne, depuis quelques années, d'innombrables millions qui sans elle se seraient perdus dans toutes sortes de folles entreprises.

Versailles Vidricaire Boulais

LIMITÉE

MONTREAL

Immeuble Versailles
Tél: M. 7080

QUEBEC

80, rue S.-Pierre
Tél: 8620

OTTAWA

Imm. Banque Nationale
Tél: Queen 503

Pour adresser vos lettres, vos relevés, vos circulaires, servez-vous de la

Machine à Adresser "STANDARD"

la plus souple, la plus économique, la meilleure.

Vous fabriquez vous-même, sans frais supplémentaires, vos prores fiches à adresses.

Faites un essai de cette machine et vous serez émerveillé. Ecuantillon et circulaire sur demandé.
(En usage à l'Action française).

R. WALLACE BURRY

137, rue McGill — (Tel. : Main 8415).....Montréal.

Recommandez-vous de l'ACTION FRANÇAISE chez l'annonceur — pour son bénéfice, le vôtre et le nôtre.

TOUJOURS EN AVANT

**THE
PRIMUS**
Noir et Vert
naturel
En paquets
seulement.



Conserves
Alimen-
taires de
Fruits
et
Légumes
PRIMUS

POUDRE A PATE
CRÈME DE TARTRE
GELÉES EN POUDRE

“PRIMUS”

La marque “PRIMUS” est une garantie de qualité et de pureté.

L. CHAPUT, FILS & CIE, Limitée

Maison fondée
en 1842

2 à 12 rue DeBresoles, Montréal.

LA **“STRATHCONA”**

Compagnie d'Assurance-Incendie
(Édifice Versailles)

90, RUE SAINT-JACQUES, MONTRÉAL

*Cette compagnie, essentiellement canadienne-française, a été organisée en 1908,
avec une charte provinciale, et opère dans la province
de Québec seulement*

Capital autorisé.....	\$500,000
Capital souscrit.....	300,000
Capital payé.....	120,000

DÉPÔT COMPLET AU GOUVERNEMENT

Cette compagnie n'est pas contrôlée par la
“Canadian Fire Underwriters' Association”
quant à ses taux.

A.-A. Mondou, N. P.
Président et Gérant général.

J. Marchand,
Sec.-Trés.

Tél. Bell Main 2181-2182

Recommandez-vous de l'ACTION FRANÇAISE chez l'annonceur — pour
son bénéfice, le vôtre et le nôtre.

...OCCASIONS...

Dictionnaire Larousse, 8 vol. reliés	\$65.00
Rorhbacher, Histoire de l'Eglise, 29 vol. brochés	15.00
Darras, Histoire de l'Eglise, 44 vol. brochés ..	25.00
Bourdaloue, Oeuvres, 16 vol. reliés	25.00
Bossuet, Oeuvres, 30 vol. brochés	20.00

LIBRAIRIE NOTRE-DAME

28-OUEST, RUE NOTRE-DAME, MONTREAL.

BANQUE PROVINCIALE DU CANADA

Siège Social: 7 et 9 PLACE D'ARMES, MONTREAL.

Capital autorisé	\$ 5,000,000.00
Capital payé et surplus	\$ 4,400,000.00
Actif total, au 30 juin 1921, au delà de	\$45,000,000.00

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président: L'hon Sir HORMISDAS LAPORTE, C. P., ex-maire de Montréal de la maison Laporte, Martin (Ltée), administrateur du Crédit Foncier Franco-Canadien.

Vice-président: M. W.-F. CARSLY,

Vice-président et Directeur général: M. TANCREDE BIENVENU, administrateur "Lake of the Woods Milling Co."

M. G.-M. BOSWORTH, président de la "Canadian Pacific Ocean Services Limited".

M. L.-J.-O. BEAUCHEMIN, président de la Librairie Beauchemin (Ltée).

M. M. CHEVALIER, dir. général du Crédit Foncier Franco-Canadien.

L'hon. NEMESE GARNEAU, C. L., Québec, président de la Cie de Pulpe de Chicoutimi.

BUREAU DES COMMISSAIRES-CENSEURS

Président: Hon. Sir ALEXANDRE LACOSTE, ex-juge en chef de la cour du Banc du Roi.

Vice-président: L'hon. N. PÉRODEAU, ministre sans portefeuille du Gouvernement Provincial, administrateur de la "Montreal Light, Heat & Power Co."

M. S.-J.-B. ROLLAND, président de la Cie de Papier Rolland.

Recommandez-vous de l'ACTION FRANÇAISE chez l'annonceur — pour son bénéfice, le vôtre et le nôtre.

LE CINÉMA

Parmi les résolutions adoptées à l'important congrès des Syndicats nationaux catholiques tenu à Hull en septembre dernier, il en est une qui mérite particulièrement notre attention. Elle demande au gouvernement d'interdire l'entrée des cinémas aux enfants au dessous de seize ans, accompagnés ou non.

Ceux qui ont lu, dans notre dernière livraison, la chronique de Pierre Homier comprendront sans peine la raison de cette démarche. Le cinéma, tel qu'il existe actuellement chez nous, est l'un des plus actifs dissolvants de notre mentalité française et catholique. Des hommes d'âge mûr, au caractère ferme, peuvent peut-être résister, quoique difficilement, à son action nocive. Des enfants en sont totalement incapables. Ils laisseront peu à peu dans ces salles néfastes les idées saines et élevées que leur avaient inculquées leurs parents et leurs maîtres. Ils en rapporteront, en retour, des sentiments bas et dangereux.

La résolution du congrès de Hull a ceci de remarquable qu'elle émane d'un groupe d'ouvriers. On dit que le cinéma, peu coûteux, est la grande distraction des classes laborieuses et qu'en restreindre la jouissance c'est être injuste à leur égard. Mais cette fois, ce sont les représentants de ces classes elles-mêmes qui, justement alarmés des abus qui se produisent, réclament une loi restrictive.

L'Action française appuie de toutes ses forces cette résolution. Elle prie même ses amis d'user de leur influence dans les différentes sociétés auxquelles ils appartiennent afin que celles-ci secondent la juste démarche des Syndicats. Il y va de la survivance de notre mentalité.

ASSURANCES ET MUTUALITÉS

Les quelques notes, fort rapides et très incomplètes, que voici ne font qu'illustrer et fortifier d'exemples nouveaux des principes déjà posés dans les articles précédents.

Tous ont marqué l'importance de donner à notre vie nationale une solide substructure économique. Les uns ont fait voir les retards que nous infligea l'insuffisance de capitaux, tandis que d'autres insistaient sur le mal que nous a fait — et que nous fait encore, hélas ! — le mauvais emploi de nos capitaux. Car, s'il fut un temps où nous subissions une pauvreté qui, pour être gênante, n'avait rien de déshonorant, nous avons atteint aujourd'hui la période du placement dangereux. Nous n'utilisons pas à notre plein avantage les ressources qui nous appartiennent; nous faisons travailler au bénéfice du concurrent, quand ce n'est pas de l'ennemi, des capitaux qui sont le fruit de nos efforts, de notre épargne, et qui devraient logiquement renforcer notre armature économique.

C'est un point que met particulièrement en relief la question des assurances et mutualités.

On peut envisager celles-ci sous plus d'un aspect. Ainsi l'assurance contre l'incendie, le chômage ou la maladie est d'abord facteur de protection contre un risque appréhendé. L'assurance sur la vie est, en même temps qu'un élément de protection, un stimulant à l'épargne. Beaucoup de jeunes gens cherchent dans la salubre contrainte que leur impose une suite d'échéances à rencontrer un moyen de fortifier leur volonté d'économie. Les sociétés de secours mutuel, par leurs cercles, par les contacts qu'elles établissent entre leurs membres, ajoutent au facteur proprement économi-

que des forces d'ordre moral dont l'action est considérable et mérite qu'on en tienne grand compte, spécialement en pays de populations mixtes.

Mais assurances et mutualités, quel que soit leur caractère particulier, ont ce trait commun d'être des accumulateurs de capitaux, de formidables accumulateurs. C'est ainsi qu'on estime présentement à dix millions la somme des primes annuellement perçues, dans la seule province de Québec, par les seules compagnies d'assurance sur la vie. Dans une étude publiée ici même, en août 1917, par un spécialiste, M.-J.-N. Cabana, on rappelait que, d'après le rapport officiel de l'année précédente, 1916, les recettes-primes des seules compagnies d'assurance sur la vie s'étaient élevées pour cette année-là à quarante-neuf millions de piastres. (Ceci couvrirait naturellement le Canada tout entier). A la page VIII du premier volume du rapport du surintendant fédéral des assurances pour 1918, nous constatons par ailleurs que les compagnies d'assurance contre le feu disposant d'autorisations fédérales ont perçu cette année-là, dans notre pays, plus de trente-cinq millions en primes (\$35,954,405). A quoi il faudrait ajouter, pour être complet, les quatre millions perçus par les compagnies jouissant d'autorisations provinciales (Exactement \$4,185,851, page XXXI du même rapport). Nous voici déjà avec des chiffres qui dépassent de beaucoup les quatre-vingts millions. Si l'on y ajoute les diverses autres compagnies d'assurance et les sociétés de secours mutuel, on arrive à un total annuel de primes qui dépasse sensiblement les cent millions. Le rapport que nous venons de citer indique, en effet, au chapitre des assurances contre les accidents, une recette-primes annuelle de plus de seize millions.

Ces chiffres, si l'on tient compte de la population du pays, sont déjà très considérables, mais il faut toujours se

rappeler qu'ils n'expriment qu'une recette annuelle et que le goût et l'habitude de l'assurance sont en constante croissance. Ainsi le total des primes d'assurances-vie spécialement enregistrées par les autorités fédérales, est passé, pour la période 1875-1916, de \$2,882,387 à \$48,093,105, accusant un total pour ces quarante-deux années de \$637,913,145. Et les chiffres de l'assurance-incendie, pour la même catégorie, ne sont guère moins éloquents. Ils passent de \$1,785,539 en 1869 à \$35,954,405 en 1918, et accusent pour cette période de cinquante années, un total de \$517,940,495. On devine facilement à quels chiffres énormes peuvent alors s'élever avec le temps les réserves dont disposent — grâce à l'accumulation des excédents de recettes, et des intérêts indéfiniment capitalisés — les compagnies d'assurance et les mutualités. Dans l'étude que nous citons précédemment, M. Cabana disait : *« Une seule compagnie américaine a accumulé de cette façon, en 75 ans, plus de \$610,000,000, une autre, en 51 ans, \$541,000,000. »*

Ces sommes — plus ou moins considérables selon l'importance des compagnies et mutualités — celles-ci, on le suppose bien, ne les gardent pas en pièces sonnantes ou en beaux billets de banque que les directeurs vont de temps à autre contempler. Elles les rejettent dans la grande circulation économique. Les directeurs des assurances et mutualités deviennent ainsi, en quelque sorte, les courtiers, les agents de placement de la multitude des assurés et sociétaires dont ils ont recueilli les primes et cotisations. Et c'est ici que la question prend un aspect particulièrement intéressant.

Car ces directeurs ne sont point des automates, sans coeur et sans âme. Ce sont des êtres de chair et d'os, qui ont une volonté capable de choisir, une race, des croyances, une patrie, des intérêts, des passions — et se gardent généralement de l'oublier. Ils sont obligés de suivre, dans le

placement de ces millions, certaines règles déterminées (il est des placements, par exemple, qui leur sont interdits), et ils ont d'abord, sans doute et dans l'ensemble, le souci de tirer de leurs placements le maximum d'avantages pour la société qu'ils représentent. Mais dans ces conditions même, quelle liberté leur reste, et quels formidables moyens d'action! Si vous voulez savoir de quelle façon ils en usent habituellement, donnez-vous la peine de feuilleter dans les rapports du surintendant fédéral des assurances la liste des valeurs achetées et détenues, des placements faits, par les différentes compagnies. Vous y verrez comment le trop rudimentaire développement de notre système d'assurances et de mutualités fait servir au progrès de villes et d'institutions anglaises des millions de piastres fournis par l'épargniste canadien-français. Vous devinez aussi que, dans la plupart des cas pareillement, ces millions serviront à assurer du travail aux gens d'autres races. Tout se tient dans ce domaine, et il n'est pas jusqu'aux banques qui ne subissent indirectement le contre-coup de cette situation.

M. Cabana affirmait qu'au 31 décembre 1915, sur les \$7,992,000 figurant dans les banques de notre pays au crédit des assurances-vie, \$13,000 seulement (dont \$12,000 fournies par la *Sauvegarde*) avaient été confiées aux banques canadiennes-françaises. Nous serions surpris que la situation se fût substantiellement améliorée depuis lors, et c'est autant d'argent de source française, pour une partie, dont le placement se trouve ainsi entre des mains anglaises.

Cette question de l'emploi des fonds exigerait, à elle seule, une étude considérable. Pour en montrer l'importance et la portée, nous nous contenterons de donner ici quelques chiffres d'ensemble. On jugera peut-être qu'ils suffisent à faire réfléchir. Ainsi, les compagnies *canadiennes* d'assurance sur la vie ont perçu, dans la province, depuis cinq

années, d'après un tableau que nous communiquons un spécialiste, \$25,613,272,40 de recettes-primés. Cela doit représenter un cinquième ou un sixième de leurs recettes totales. Or, il est à peine trois d'entre elles dont les prêts aux municipalités et commissions scolaires de la province de Québec atteignent le dixième de leurs prêts du même genre dans l'ensemble du pays. Il en est même qui n'ont pas fait dans la province de Québec un seul placement de ce genre; et, parmi celles-là, une compagnie qui a recueilli, chez nous, en primes, durant ces cinq années, plus de quatre millions de piastres. En feuilletant les rapports du surintendant fédéral des assurances — c'est celui de 1916 qui nous tombe sous la main — on constate d'ailleurs que la même compagnie ne paraît pas avoir fait un seul prêt de ce genre de ce côté-ci de l'Outaouais. Le rapport atteste en même temps qu'elle n'a pas un sou de dépôt dans une banque française et qu'elle ne semble point posséder une action de compagnie à direction française. On n'y dit rien du choix de ses prêts hypothécaires, mais il serait étonnant qu'il eût été dirigé par des principes très différents.

Cet exemple, sans doute, est extrême, mais il illustre les possibilités et, sous une forme aiguë, fait voir la tendance du système. Cette tendance est naturelle, on la pourrait presque dire fatale et nous ne songeons pas le moins du monde à reprocher aux financiers anglais, ou anglo-canadiens, qui dirigent ces grandes compagnies de faire intervenir, dans le placement des capitaux dont ils disposent, leurs goûts et leurs conceptions personnels. Ceux qui les leur ont confiés devaient prévoir qu'il en serait ainsi. Nous rappelons simplement qu'un patriote de chez nous a dit, en une formule lapidaire : *Une race, pour être forte, doit être maîtresse des institutions qui reçoivent ses épargnes*, et que l'expérience démontre trop clairement la justesse de ses vues. Nous rap-

pelons aussi qu'en matière d'utilisation patriotique de l'argent, nous pourrions prendre chez les Anglais plus d'une bonne leçon.

Cette dure expérience nous incitera-t-elle à une profonde et salutaire réaction ? Nous voudrions l'espérer. Il nous suffirait, en tout cas, d'examiner les statistiques des institutions canadiennes-françaises déjà existantes pour deviner les services que rendrait à notre race, tout en assurant aux intéressés immédiats les mêmes avantages personnels, le groupement de nos épargnes sous une direction conforme à nos propres sentiments. Par elle, les millions que versent chaque année aux assurances et mutualités les épargnistes canadiens-français iraient fortifier nos municipalités, nos commissions scolaires, nos congrégations religieuses, nos corporations épiscopales, grands facteurs de progrès moral, intellectuel et même économique, les institutions enfin qui travaillent pour nous et dans la ligne de nos traditions. Indirectement, notre épargne ainsi canalisée et patriotiquement employée assurerait du travail à tout un peuple d'ouvriers canadiens-français qui, à leur tour, pourraient devenir des épargnistes.

L'écart, visible pour les plus myopes, entre l'importance de nos versements aux assurances et mutualités, le chiffre et l'importance des institutions canadiennes-françaises qui travaillent sur ce terrain, marque l'étendue du domaine qui s'offre à l'action des patriotes — et des techniciens; car, ici comme ailleurs, il faut soigneusement allier le zèle et la compétence.

Réflexions finales, qui s'appliquent directement à la question des assurances et mutualités, mais peuvent aussi porter au delà :

Que nous n'ayons pas davantage et mieux compris que, selon l'expression dont se servait ici même un homme d'af-

fares connu, M. Beaudry Leman, *“l'orientation donnée au placement par les hommes de finance est extrêmement importante au point de vue des grands intérêts moraux, nationaux et matériels d'un pays, d'une race ou d'une collectivité quelconque,”* c'est assurément l'une des causes de notre faiblesse économique. Que cette incompréhension, que ce dédain pratique des relations de l'économique avec le moral et le national soit allé au point que, suivant une autre expression du même auteur, des gens *“qui poursuivent un idéal s'imposent des sacrifices et des privations dans la poursuite d'une”* *“idée ne songent même pas à seconder l'effort de leur volonté et de leur intelligence par les ressources matérielles dont ils disposent,”* *“ne songent même pas à regarder si ces ressources matérielles ne sont pas employées dans un sens diamétralement opposé au leur,”* c'est un fait dont il serait malheureusement facile de citer trop d'exemples; et c'est l'état d'esprit qu'il faut s'attacher à détruire.

Mais cette enquête même, les concours et les félicitations qu'elle a valus à l'*Action française* attestent un progrès, une volonté de mieux faire. Il serait fou de désespérer.

Il importe seulement de voir clair, de travailler avec intelligence, avec persévérance et méthode, à réparer le temps perdu.

L'effort sera parfois très rude, mais il en vaut la peine.

Omer HÉROUX

Le problème économique.

L'*Action française* publiera en novembre un article de M. le docteur Gendreau, de l'Université de Montréal. Le mois suivant, M. l'abbé Groulx, notre directeur, tirera les conclusions générales de l'enquête.

LE FRANÇAIS DANS LES COLLEGES COMMERCIAUX.

Nous nous permettons d'attirer l'attention des lecteurs de l'*Action française* sur quelques passages du remarquable article de M. Laureys, publié le mois dernier dans notre revue. Avec son incontestable autorité, M. le Directeur de l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales de Montréal confirme une thèse qui nous tient particulièrement à coeur, celle de l'enseignement des matières commerciales en français. C'est une formation française que doivent recevoir nos hommes d'affaires, dit M. Laureys. Dans l'intérêt de leur propre développement et dans celui de notre race, il est d'une souveraine importance que ceux qui demain seront les maîtres ou les principaux instruments du commerce et de l'industrie au Canada français soient formés selon nos traditions et notre esprit.

Certes, M. Laureys ne sacrifie pas l'anglais, pas plus que Mgr Ross ou les Directeurs de l'*Action française*. Mais il met avant tout la formation intellectuelle et la conservation de notre esprit français. L'enseignement de l'anglais doit être subordonné à ces deux fins qui priment tout dans l'instruction profane de nos enfants.

"Dans un pays bilingue comme le nôtre, dit M. Laureys, cette question (des langues) est d'autant plus vitale que la langue seconde, pour nous, est la plus répandue sur le continent américain. L'anglais est donc indispensable d'une façon générale, mais surtout dans les affaires. A ce titre nous devons lui donner une large place dans notre enseignement à tous les degrés. Je n'entrerai pas dans le détail du nombre d'heures à attribuer à la langue maternelle et à la langue seconde (quoique, à mon avis, celui-ci doive

être à peu près le même), je n'examinerai pas non plus à partir de quelle année il faudra enseigner deux langues à l'enfant. Des voix plus autorisées que la mienne se sont maintes fois élevées pour mettre en évidence les dangers, au point de vue de la race, d'une anglicisation rapide de nos moeurs dont, de toute évidence, la langue se ressent.

“Avec une maîtrise remarquable de la question Mgr Ross a, tout récemment, montré de quelle manière et avec quelle urgence¹ l'école primaire doit orienter son enseignement pour coopérer au maintien de notre langue dans toute son intégrité et sa pureté.

“A ces excellents développements je désire cependant ajouter un mot au sujet de la méthode, hélas ! trop répandue dans notre province, qui consiste à enseigner dans la langue seconde (tant dans les écoles primaires que dans les collèges commerciaux) certains sujets comme les mathématiques, la comptabilité, la géographie, voire les sciences naturelles. C'est là, je crois, une profonde erreur pédagogique ! A quoi bon enseigner à un enfant des matières abstraites et qu'il ne connaît pas dans un langage qui ne lui est pas familier ? Non seulement, de cette façon, il n'apprend guère cette langue seconde, mais les matières qui lui sont enseignées ainsi, étant mal comprises, sont vite oubliées et de peu de profit. Sans contredit, le tout est aussi au détriment de sa connaissance du français. La preuve manifeste de cette assertion est faite depuis dix ans à l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales. Tous les professeurs de cette institution me sont témoins des difficultés rencontrées journallement avec les élèves qui ont reçu cette formation primaire et moyenne. Si nous voulons garder notre caractère ethnique et notre génie français, il faut que tout ce qui s'enseigne à nos enfants

(1) Mgr F.-X. Ross, *Questions scolaires*, brochure imprimée au *Devoir*, Montréal.

le soit dans cette langue. La langue maternelle doit être le véhicule de l'enseignement de toutes les matières, non seulement à l'école primaire, mais à tous les degrés. Les autres langues doivent s'apprendre par surcroît. C'est la seule manière de conserver à notre enseignement son caractère français et ce sera d'ailleurs la vraie façon d'apprendre à l'enfant la chose dont il aura le plus besoin : à penser.

Car, comme le dit si bien Mgr Ross, ² "la valeur d'un homme, l'étendue de ses horizons intellectuels, se mesure à sa puissance de penser." Les philosophes de tous les siècles ont enseigné cette même nécessité ; apprendre à penser, développer son intelligence.

"Aujourd'hui plus que jamais, c'est intellectuellement et moralement que nous devons essayer d'affirmer notre supériorité. C'est aussi ce qu'en ce moment, en d'autres pays, les intellectuels, que cette question a intéressés, ont signalé à leurs compatriotes comme la base et la condition indispensable de la renaissance nationale."

Un peu plus loin, parlant des causes qui ont amené le succès de l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales de Montréal, M. Laureys ajoute : "Les résultats obtenus, depuis quelques années, par cette école sont trop connus pour que je doive les rappeler. Je tiens cependant à retenir l'attention du lecteur sur trois points : Le premier, c'est qu'à l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales, au contraire de ce qui se fait dans la plupart des collèges commerciaux, tout s'enseigne en français et je ne crains pas d'affirmer qu'une grande part des succès futurs que les diplômés de cette école ne manqueront pas de remporter, devra être attribuée au fait qu'ils ont reçu cet enseignement commercial supérieur entièrement dans leur langue maternelle, tout comme il est

(2) *Questions scolaires*, Op. cit., p. 14.

donné aux étudiants de France et de Belgique.

Nous reproduisons avec plaisir ces lignes de notre éminent collaborateur. Elles contribueront grandement, croyons-nous, à la formation d'une doctrine sur l'orientation que doivent garder les études au Canada français. Par là aussi nous voulons témoigner à M. le Directeur de l'École des Hautes Etudes Commerciales de Montréal notre satisfaction de le voir partager si pleinement nos idées en cette matière et notre reconnaissance de ce qu'il les ait exprimées si catégoriquement.

La Direction

Notre Almanach

L'Almanach de la Langue française paraîtra dès les premières semaines de novembre. Plus abondamment illustré et préparé avec un soin tout particulier, *l'Almanach* sera certainement, cette année, l'ouvrage favori du genre. On y trouvera une revue au point de la vie religieuse, nationale, économique, littéraire et artistique durant l'année qui s'achève. Nos amis sont priés d'organiser immédiatement la propagande nécessaire à sa diffusion.

LOUIS-JOSEPH PAPINEAU

L'HOMME POLITIQUE

Pendant quelques semaines son souvenir vient de nous occuper. Il y a eu cinquante ans le 23 septembre que Louis-Joseph Papineau décédait à son manoir de Montebello. L'heure où il disparut fut mauvaise pour sa gloire. Au peu de bruit qui se fit autour de sa tombe, à peine eut-on soupçonné le rôle dominateur tenu par l'homme sur près de quarante ans de notre vie publique.

Le chef avait survécu à tous ses lieutenants. "Il semblait que la mort le respectait. Le dernier et le plus grand de sa génération, il refusait de plier sous le poids des années", écrivait dans l'*Opinion publique*, le 5 octobre 1871, M. L.-O. David. Papineau eut ce malheur suprême de survivre à son rôle, au besoin qu'on eut de lui. Trop adapté par son tempérament moral à une heure particulière de l'histoire, trop entièrement la personnification d'une époque, il était de ceux dont l'utilité ne se renouvelle pas. Au moment de sa mort, quatre ans après l'avènement de la Confédération, un souffle de pacifisme passait sur le pays. Les hérauts de la nouvelle hégire avaient crié si haut la fin des luttes de races que l'on s'efforçait d'y croire. Et Papineau, le lutteur irréductible, passait depuis longtemps pour un anachronisme.

Déjà l'on jugeait sévèrement son passé politique, celui-là même où il avait tenu le premier rang. Après trente ans de vie parlementaire où les gains positifs s'étaient dérochés, le chef du parti national prit figure d'un combattant stérile. Volontiers, à celui qui n'avait pu construire, on imputa une politique délibérément négative; et le malheur voulut que le tragique dénouement de 1837 parût justifier cette sévé-

rité. L'attitude de l'ancien chef, à son retour d'exil, servit encore plus mal son mérite. Tant de choses avaient évolué, changé en son absence. Il refusa de se faire le collaborateur de ses anciens disciples; il s'entêta dans son rôle de critique. En face des vainqueurs de la lutte constitutionnelle, Louis-Joseph Papineau apparut donc comme un boudeur de la victoire. Républicain doctrinaire, rentré en France avec des illusions démocratiques encore accrues, il se mit à entretenir pour la république voisine, un culte qui allait jusqu'à la démolition de nos frontières. Il commit une faute plus lourde. Son attitude peu patriotique s'aggrava de propos indiscrets sur la question religieuse. Bientôt on fit remonter jusqu'à lui la responsabilité des folles équipées d'une jeunesse tapageusement radicale. Hélas ! c'était déjà le moment où commençait à s'abattre sur notre province le malheur de luttes politico-religieuses longues et âpres. Et le manoir de Montebello ne fut pas loin d'apparaître à beaucoup comme le cénacle pervers d'où le redoutable mage du radicalisme soufflait la révolte à la jeune génération.

Tel il apparut descendant dans la tombe, au milieu du scandale de ses funérailles purement civiles. Tel il est resté pour nombre d'esprits qui jamais n'ont regardé de plus près en son histoire. Cette histoire, nous voudrions l'esquisser à larges traits. La justice ne vient pas trop tôt après cinquante ans. C'est avec elle que nous examinerons, en ses diverses périodes, l'existence du grand tribun, cherchant si son procès n'est pas à reviser.

* * *

Eclairons bien tout d'abord la scène politique au moment où, tout jeune homme, il y apparaît. Une vue étroite de notre histoire ramène parfois à une question de places et

de picotin, ces vieilles luttes de nos parlementaires. A lire quelques historiens trop aveuglés par la poussière de l'arène, il semblerait que ces problèmes du vote des subsides et du choix des fonctionnaires, disputés si âprement entre les partis d'alors, n'eurent d'autre importance que celle-là seule qui tenait aux mots. Ils ne voient pas, ou ne veulent pas voir les éléments tragiques qui évoluent autour de ces simples réalités et d'où elles prennent, sur l'écran de la scène, un reflet si agrandi. Au fond quel est l'enjeu de cette longue lutte politique amorcée en 1792, dès l'ouverture de notre premier parlement, continuée sans relâche par delà même l'épisode de la révolte, jusqu'au premier ministère Lafontaine-Baldwin de 1842, reprise presque aussitôt sous l'autocratie de Melcalfe pour ne se terminer enfin qu'avec le retour aux affaires de Baldwin et de Lafontaine, après les apaisements de lord Elgin ? Quand on y regarde près, qu'on veut aller au fond des choses, quelle autre ambition nourrit le parti oligarchique anglo-canadien, si ce n'est celle de confisquer à son profit la constitution de 1791 ?

Venus de l'Angleterre à la fin du dix-huitième siècle, d'un pays fonctionnarisé pour le bénéfice exclusif d'une caste aristocratique, les émissaires de Downing Street emportent avec eux aux colonies les méthodes administratives de là-bas. Souvent même, simples substituts des hauts profiteurs de la métropole, ils n'accourent dans les dépendances de l'empire que pour accroître les prébendes de leurs maîtres. De là procède leur âpreté à faire main basse sur toutes les fonctions publiques, tous les postes administratifs, à s'emparer de toutes les avenues du pouvoir et des profits. De là provient, en grande partie, leur opposition systématique au développement des libertés constitutionnelles. Dans l'esprit des hommes sinon toujours dans les faits, ce système prévaut que les coloniaux doivent être administrés, mais ne

doivent pas administrer. L'oligarchie sait fort bien que l'émancipation des assemblées représentatives équivaldrait pour elle à une dépossession, sinon même à une défénéstration. Et c'est partout, dans l'empire, une tendance universelle à prolonger le régime de la colonie de la couronne, sous le couvert d'un parlementarisme truqué.

Pour nos ancêtres du Canada français la situation s'assombrissait de nuages encore plus lourds. Chez eux, dans le Québec, la question n'était pas seulement d'arrêter définitivement auquel des deux partis appartiendraient l'administration et le gouvernement de la province. L'usage que le vainqueur faisait de la puissance politique contre les droits des Canadiens, contre l'âme même de leur race, élevait au-dessus de tout la gravité du débat. L'enjeu de la lutte n'était plus en ce pays la seule liberté politique. L'enjeu, c'était le droit, c'était la vie même d'une nationalité. La conquête signifierait-elle pour nos pères l'unique allégeance à un prince nouveau ou leur sujétion à une culture et à un peuple étrangers ? Serait-ce la formule du droit de conquête moderne ou l'esprit barbare du droit antique qui prévaudrait dans leurs destinées ? Qui oserait soutenir, en effet, que notre démission au gouvernement de notre propre province n'eut pas entraîné fatalement toute une série d'abandons irréparables ? Comment se dissimuler que l'acceptation résignée de l'ilotisme politique, avec ce qu'il impliquait de maladies démoralisantes, n'eut pas fini, en moins d'un quart de siècle, par ruiner notre avenir ? Une nationalité n'a de vrai principe de vie intérieure que la forte conscience de sa personnalité. Celles qui abdiquent la direction de leur être moral aux mains d'une puissance étrangère, n'ont plus de durée que le temps de leur agonie. Chassons toute illusion. Aucune force de résistance n'a de quoi suffire en pareille conjoncture. Certes, les glaciers

formidables qui évoluent dans les eaux proches de notre pays, ont l'air indestructibles. Sur la route des paquebots ils sont les rois de l'océan. Mais parce qu'en eux ne réside pas la direction de leur vie, qu'ils ne sont les maîtres ni de l'atmosphère qui les enveloppe, ni de la route qu'ils suivent, que restera-t-il bientôt des gigantesques banquises ? Un peu d'écume à la surface de la mer.

A l'heure où Louis-Joseph Papineau entre dans la vie publique, le péril apparaît-il clairement aux yeux de tous ses compatriotes ? D'inquiétants symptômes ne révèlent-ils pas le mal déjà accompli par le funeste régime ? Pour les Canadiens du début du dix-neuvième siècle, la volonté de durer comme groupe ethnique autonome, maître de sa vie, subsiste-t-elle avec la belle vigueur, l'ardente espérance qu'avait connues l'époque de l'Acte de Québec ? Plus ou moins consciemment, à la suite des reculs déjà consentis, ne se plie-t-on pas volontiers au rôle de peuple ancillaire, résigné à une absorption toujours indésirée, presque abhorrée, mais dont l'image va s'adouçissant ? La première génération de nos parlementaires vient de s'éteindre. Ces hommes ont appartenu à l'ancien régime. S'ils ont prolongé, jusque dans l'ère constitutionnelle, une obstination française, ils ont aussi légué à leurs successeurs, avec leur loyalisme un peu absolu, leur état d'âme de monarchistes français. Un bon nombre d'entre eux appartenaient, du reste, à cette ancienne noblesse de la Nouvelle-France qui achevait de se déshonorer dans l'abdication du sang. Les symptômes de l'état d'âme nouveau, nous les apercevons dans le scandale que provoquent, même parmi les nôtres, les hardiesses pourtant fort tempérées du *Canadien*. On peut aussi les découvrir en certain discours de Mgr Plessis où s'opposent l'un à l'autre, avec la plus grande défaveur pour le premier, le régime français et le régime de la con-

quête. Y avait-il donc si longtemps que la Chambre avait voté, les yeux presque fermés, l'établissement de l'*Institution royale* ? Et le chef de l'Eglise n'avouera-t-il pas un jour, à ce sujet, le sommeil du clergé ? Enfin Papineau qui est ici un bon témoin, nous a confessé que, pour la jeunesse de son temps, l'axiome *si veut le roi, si veut la loi* restait toujours la directive souveraine.

Une nécessité pressante appelait donc une force de réaction. En pays parlementaire, cette force pouvait venir si un homme se levait soudainement, assez fort, assez doué par la nature pour être suivi des foules, assez près de l'idéal de sa race pour en être la conscience. Si, dans la longue suite de l'histoire, il faut admettre le déterminisme des causes permanentes, telle la race dont les vertus intimes tendent à développer leur ligne droite, néanmoins d'autres causes inattendues interviennent parfois pour imprimer à l'évolution de brusques courbes. Parmi ces facteurs accidentels, il convient de placer, au tout premier rang, l'apparition, le rôle du grand homme. En art comme en histoire, observe un écrivain contemporain, "l'intervention arbitraire de la personnalité humaine prime tout." Combien de fois l'intervention d'un seul homme n'a-t-elle pas changé le devenir historique d'une nation et même du monde ? Or ce chef, ce grand homme nous pouvons dire sans trop exagérer qu'il apparût dans notre histoire vers 1815. Le peuple qui ne fabrique qu'à bon escient ses mots et ses proverbes, a marqué chez nous, dans une formule, la forte secousse qu'il reçut de cette apparition. Elevant son idole au plus haut point de la force de l'esprit, il prononce encore de tous ceux qui n'atteignent pas cet idéal absolu : "Ce n'est pas la tête à Papineau."

Pour bien mesurer la souveraineté morale dont il investit son chef, évoquons ici cette sorte d'épopée

oratoire qui se prolongea pendant tout près de trente ans. Longtemps elle est restée, pour nos ancêtres épris comme tous les latins de belles paroles et de tournois héroïques, la période fascinatrice du passé. Qui de nous n'a entendu, dans sa jeunesse, l'un ou l'autre de ses grands-pères ressusciter, en la surfaisant, la silhouette du tribun ? Dans la parole de ces vieux résonnait déjà un accent de légende. Ils se souvenaient de l'avoir vu, un jour de grande réunion populaire, où, pour entendre l'orateur, l'on était venu de vingt lieues à la ronde. Quand il s'était levé, au-dessus de la foule, l'homme leur avait paru plus grand que nature et sa voix et son discours avaient encore ajouté à la fascination. La voix avait la résonnance et l'ampleur qui convient aux tribunes populaires. Elle se jouait de préférence dans les tons du sarcasme et de l'indignation. Le tribun parlait de droits constitutionnels violés, de l'accaparement, par une seule race, de la liberté, des honneurs, du domaine national, propriété de tous. Les auditeurs n'entendaient pas toujours le vrai sens de ces abstractions politiques; un secret instinct les avertissait toutefois que là-bas, dans la capitale, dans ce parlement où leurs députés se battaient pour leurs droits, se jouait la grande partie de leur race. Trop souvent humiliés eux-mêmes dans les conditions de leur propre existence, la parole véhémence du tribun leur jetait à la figure comme le souffle d'une revanche. Et la foule applaudissait, tréignait, faisait un triomphe au libérateur.

Prenons garde de nous tromper à ce spectacle. Louis-Joseph Papineau ne dut pas uniquement sa puissance à l'ensemble de ses dons physiques non plus qu'aux qualités de son caractère. Pour enchaîner ainsi les foules, il lui fallait beaucoup plus que sa haute stature, sa voix claironnante, son masque d'orateur romain surmonté du panache romantique, beaucoup plus que la forte impression de sé-

curité de sa parole, écho d'une conscience incorruptible. Quand un homme tient ainsi, dans ses mains, l'âme d'un peuple, que la presque unanimité se fait autour de son nom et de ses doctrines, non plus seulement pendant une heure de griserie oratoire, mais pendant près d'un quart de siècle, ne parlons plus de popularité factice, d'entraînement démagogique. L'homme n'atteint à cette longue magistrature morale qu'en personnifiant les aspirations profondes et universelles d'un peuple.

En vérité tel fut bien le rôle du chef qu'acclamèrent et suivirent nos grands-pères. La force de Louis-Joseph Papineau, affirmons-le dans une formule précise : ce fut d'être la conscience de sa nationalité, la voix de l'irrédentisme français. Puisque en 1791 la politique de Pitt avait manifesté une claire volonté de perpétuer au Canada une province française, Papineau résolut d'empêcher que cette pensée politique ne fut pervertie, escamotée. Puisque la première constitution canadienne octroyait un embryon de liberté parlementaire, il crut, avec sa logique française, que ce germe devait se développer jusqu'à son plein épanouissement et il empêcha une minorité d'exploiteurs de confisquer la jeune liberté canadienne. Oh ! sans doute, l'on eut pu souhaiter un sauveur d'une touche moins dure, d'un jeu plus habile. Nous ne voulons pas dire, non plus, qu'à cette époque l'action parlementaire suffit à tout. D'autres facteurs collaborèrent à l'oeuvre de Papineau et en furent les soutiens. La survivance nous apparaît avant tout comme une entreprise collective. Mais peut-être Papineau fut-il celui qui coordonna les efforts après avoir restauré la confiance. A coup sûr fut-il, à partir de 1815, l'entraîneur suprême des volontés.

Que parle-t-on après cela de rôle stérile, de politique négative ? Où sont donc les constructeurs qui laissent après

eux d'aussi vastes monuments ? D'ailleurs a-t-il tenu à Louis-Joseph Papineau que sa politique ne fût autre ? L'Assemblée législative de Québec avait-elle le choix de construire quand les meilleures de ses énergies s'employaient à empêcher le régime de l'irresponsabilité de détruire l'édifice constitutionnel ? Après quarante ans de luttes incessantes, la liberté politique n'avait guère avancé d'un pas depuis 1791. Louis-Joseph Papineau pouvait écrire à son père, à la date du 1er janvier 1833: "Il faut pour toucher au but où vous visiez, il y a quarante ans, renouveler vos plaintes et vos demandes, les répéter. C'est la même chose sous une forme nouvelle que nous demandons." Avant de juger si sommairement l'oeuvre parlementaire de cette époque, ne pourrait-on, à tout le moins, cataloguer les projets de politique constructive qui, chaque année, allaient se heurter à la mauvaise volonté du Conseil législatif, quand ce n'était pas au veto royal ? Il faudrait mesurer aussi, dans tout le champ de son étendue, le retentissement des luttes de Papineau, chercher jusqu'à quel point il a créé, puis prolongé l'état d'esprit qui devait susciter les vainqueurs définitifs. Il faudrait même regarder plus haut et plus loin. Les historiens signalent volontiers l'influence des évolutions de la politique métropolitaine sur le développement des libertés coloniales ; peut-être serait-il non moins expédient de mesurer la répercussion des agitations coloniales sur ces mêmes évolutions de la métropole. Quand ce compte rigoureux sera fait, mais alors seulement, on pourra retrancher, si l'on veut, de la vie de Louis-Joseph Papineau, les trente dernières années ; il lui en restera encore assez pour demeurer grand homme.

Certes, les dernières périodes de la vie du tribun nous présentent des perspectives beaucoup moins consolantes. Que d'obscurités toutefois pèsent encore sur les deux époques de la rébellion et de l'union des deux Canadas ! Pour notre part nous croyons que l'histoire prochaine, plus calme, mieux informée sur les événements de 37-38, aura pour les hommes de cette génération, des indulgences insoupçonnées. Quand elle fera le partage des responsabilités, nous voulons bien que Louis-Joseph Papineau échappe difficilement à quelque blâme. Trop longtemps le chef des patriotes mania, devant les foules, des explosifs dont il ne pouvait ignorer le danger. Disons-le : la prudence, la prévoyance ne furent pas ses qualités dominantes. Moins qu'un directeur des masses, il fut un excitateur d'action frémissante. Mais avant de juger définitivement, l'histoire impartiale devra interroger les deux parties. Elle devra démêler l'inextricable complexité où Papineau et les siens jouèrent leur existence politique. Elle devra reconstituer, autour d'eux, l'abominable série d'humiliations et de vexations de toute sorte, la provocation érigée en système, l'agitation populaire maintenue à l'état chronique, pendant plus de vingt ans, par des dissolutions incessantes du parlement. Elle devra noter et mesurer, ce qui est peut-être plus difficile, l'action subtile et lente d'une atmosphère spéciale, de petits frottements sociaux, de spectacles menus mais prolongés où s'exaspéraient des sensibilités fines et fières. Ce court extrait d'une lettre de Papineau que nous cueillons au hasard exprimera peut-être mieux ce que nous voulons dire. Il écrit à sa femme le 31 décembre 1828 : "Ces jours derniers, la Chambre s'est plusieurs fois ajournée à bonne heure, et cela fait que j'ai répondu à plusieurs invitations à dîner toutes anglaises. Eux seuls, dans Québec, ont le ton et la fortune nécessaire pour recevoir. Il n'y a pas une seule

maison canadienne qui le puisse faire. Les ressources du pays sont dévorées par les nouveaux venus et, quoique j'aie le plaisir de rencontrer parmi eux des hommes instruits, estimables, qui me voient aussi avec plaisir, la pensée que mes compatriotes sont injustement exclus de participer aux mêmes avantages m'attriste au milieu de leur réunion et me rendrait le séjour de Québec désagréable."

Quand l'histoire aura discerné tous ces éléments divers et qu'elle voudra prononcer, pourra-t-elle établir, de la part du chef parlementaire, une volonté préméditée, une résolution froide et calculée de sortir des voies légales pour aboutir à une prise d'armes ? Nous croyons qu'elle hésitera devant la masse des documents contradictoires. Si quelques paroles et quelques écrits déposent de façon inquiétante contre Papineau, sa correspondance mieux connue, plus révélatrice de sa pensée intime, ruinera contre lui les présomptions les plus accablantes. Voyons plutôt. En l'automne de 1835, les jeunes carabiniers du trop fameux Adam Thom se sont livrés, dans Montréal, à une scandaleuse échauffourée. Parmi les Canadiens plusieurs opinent pour l'indulgence des autorités, pour le silence absolu sur l'acte des jeunes écervelés. Telle n'est pas l'opinion de Papineau. Il lui paraît que l'impunité, après de tels outrages à la paix publique, ne peut que conduire à d'autres excès, et déjà il voit s'enflammer, par la faiblesse des gouvernants, le brandon révolutionnaire. Lisons bien ce qu'il écrit à madame Papineau, le 23 décembre de cette année-là: "M. Brown nous écrivait en même temps que le Dr Beaubien que ce n'était qu'une étourderie de jeunes gens qui ne pouvait tirer à conséquence et à qui nous donnerions de l'importance en leur donnant quelque attention... M. Brown peut-il douter que la répétition de pareilles scènes ne puisse plonger le pays dans une guerre civile ? Tout ce que les réformateurs désirent,

les changements les plus étendus dans la constitution; pourrait s'obtenir sans violences, si le parti anglais pouvait être une fois convaincu qu'il est et ne doit être que sur un pied d'égalité et non de préférence avec nous... Mais la politique d'O'Sullivan prévaudra, celle de temporiser. Il n'y aura pas de carabiniers en jeu, mais, à la première occasion, il y aura des manches de hache, des rixes et des meurtres, puis viendra enfin la grande débâcle qu'il eut été si facile de prévenir..." Quelle décisive clairvoyance en ces lignes écrites deux ans tout juste avant qu'éclatât la catastrophe. Cette même lettre nous apporte toutefois une révélation encore plus explicite sur les véritables sentiments de Papineau à cette époque. Elle nous le montre en désaccord avec ses amis sur l'opportunité de dénouer la situation politique par un coup de force : "Plusieurs, écrit-il à propos du même incident, pensent que les seules voies constitutionnelles ne peuvent pas nous procurer les réformes nécessaires et ils ne seraient nullement chagrins de les obtenir autrement, si on les jette malgré eux sur la défensive. J'aurais mieux aimé que le Gouverneur et la Commission aussi indignement outragés par une poignée de factieux se fussent mis à la tête du pays et eussent répondu à toutes ces vaines menaces en les bravant par des actes de justice..."

Le 14 mai 1838, dans une autre lettre au Dr Nancrede, de Philadelphie, Papineau se défend, cette fois encore, d'avoir conseillé la rébellion. Il écrit : "J'ai fait de l'opposition constitutionnelle, je n'en ai pas fait d'autres. Les magistrats ont enfoncé ma maison désertée, pour saisir mes papiers; ils ont trouvé plusieurs de mes lettres chez des concitoyens arrêtés et les ont publiées. Les uns et les autres certifient que j'ai déconseillé les voies de fait." Papineau rappelle alors qu'il avait tout au plus recommandé à ses compatriotes le *boycottage* des marchandises britanniques, et il

attribue nettement la prise d'armes à une provocation préméditée des oligarchiques. "Nous ne conspirions pas pour renverser le gouvernement par la force, ajoutait-il; nous voulions le guérir par la diète et le régime. Nous ne savions pas qu'il conspirait pour nous écraser, pour commencer la guerre civile contre le peuple... Il a choisi son temps, pour provoquer et forcer à une résistance intempestive des hommes qui n'y étaient pas préparés." Si nous ouvrons la correspondance de Lafontaine, elle ne ferait pas entendre une autre note. Celle d'O'Callaghan, celle de Lyon Mackenzie témoigneraient en plus que Papineau déconseilla, puis désapprouva le raid ridicule de Robert Nelson au printemps de 1838. Il y a, nous le savons, la brochure de Paris. Papineau y confesse plutôt son impénitence; il va jusqu'à exprimer l'espoir que la prise d'armes sera continuée et prévaudra.

Toutefois on fera bien de l'observer : *L'histoire de l'insurrection du Canada* est une brochure politique, presque un pamphlet, publié à Paris, à l'adresse du public de France, en vue d'obtenir une intervention du gouvernement de Louis-Philippe. La brochure est en plus d'une écriture romantique sonore, oeuvre d'un exilé que les pires chagrins, y compris les misères d'argent, torturaient affreusement et a dû dépasser quelque fois la mesure même de sa propre pensée.

Non, les vraies pages que l'on voudrait arracher de la vie du grand homme ne sont pas celles du temps de la rébellion, autant que celles de la période qui suivit son retour au Canada après l'amnistie de 1845. Pourquoi le rapatrié n'a-t-il alors rencontré parmi les siens que de si imprévoyants conseillers ? La correspondance nous fait voir un Papineau nullement désireux de rentrer dans la politique et bientôt dégoûté profondément par les déboires qu'il y recueillit. "Oh hommes et femmes, se plaignait-il avec douleur, le

27 janvier 1851, qui ne savez jamais ce qui vous attend au lendemain. C'est à présent qu'il est déplorable que j'aie cédé à ceux qui ont voulu me rejeter au parlement où je ne puis faire germer une seule bonne idée, où elles sont jetées à des têtes arides et à des coeurs pourris..."

On lui a reproché à l'égard du régime politique d'alors son attitude irréconciliable. Fut-elle vraiment aussi intransigeante ? En l'année 1856 Papineau ne croyait déjà plus à l'opportunité d'un rappel de l'Union. Une mesure aussi radicale lui paraissait, à cette époque, d'une opportunité périlleuse pour sa province.¹ Puis, à parler franc, eut-il tort si entièrement de tenir rigueur aux Canadiens du rôle qu'ils acceptèrent de jouer dans les divers gouvernements de l'Union ? Certes, nous nous défendons d'oser trancher, en ces quelques pages, un tel problème historique. Mais si l'abstention totale eût été une faute grave en 1841 ; si même le rappel immédiat du nouvel Acte pouvait paraître une chimère, les Canadiens français n'avaient-ils donc que ce choix redoutable de se constituer parti de gouvernement ? L'oeuvre accomplie par les ministères de coalition, par Lafontaine et Baldwin et par leurs héritiers politiques, ne laisse pas d'impressionner au premier abord. Mais pour ceux qui regardent plus loin que le succès immédiat, cette oeuvre compense-t-elle les dommages, les pertes d'ordre moral que durent en porter notre province et notre race ? Les gains acquis à la liberté pendant l'Union, n'auraient-ils pu être tout aussi bien le butin d'un parti français resté les mains libres devant le pouvoir, prêt à donner son appui à qui l'eût mérité ? En somme c'eût été la pratique de l'*O'Connell tail-system* qu'un groupe nombreux de patriotes préconisèrent pendant quelque temps avant l'inauguration du nouveau régime.

¹ Voir une lettre à son fils Amédée, du 19 septembre 1856.

Quels eussent été les résultats d'une telle politique ? Assurément les opinions peuvent ici diverger. Mais n'est-il pas permis de penser qu'une telle attitude eût retardé de vingt-cinq ans chez nous les ravages du parlementarisme ? Y a-t-il, en toute notre histoire, rien d'aussi navrant que la cupidité frénétique où l'on vit les Canadiens de cette époque se laisser emporter dans la chasse aux honneurs et aux places ? Le spectacle, comme l'on sait, donna bientôt des nausées à l'auteur même de la politique de 1842 et détermina, pour une bonne part, sa retraite de la vie publique. A ce propos l'on connaît, sans doute, ce mot tristement révélateur de Lafontaine, au lendemain de ses adieux à la politique canadienne. L'homme d'Etat qu'un tour d'Europe amène un jour à Florence, rencontre là-bas un jeune artiste canadien en séjour d'étude. Un soir on cause des affaires du pays. "Mais votre sortie de la politique, dit à l'ancien ministre le jeune Napoléon Bourassa, a dû susciter en notre pays un profond mouvement ?" Et le démissionnaire de répondre : "En fait de mouvement, mon jeune ami, je n'ai vu que celui des gens qui s'en venaient prendre ma place "

Moins de huit ans de régime parlementaire aggravés de notre participation au gouvernement du pays, nous avaient amenés à ce degré d'abjection morale. Qui sait si l'*O'Connell tail-system* ne nous aurait pas sauvés d'autres périls ? Plus intacts dans leurs moeurs publiques, moins entamés par les nécessités déprimantes des alliances de partis, les Canadiens français ne se fussent-ils pas trouvés en de meilleures dispositions morales pour débattre les problèmes de la Confédération, pour conclure ce pacte solennel avec un optimisme un peu moins naïf que celui des "illustres pères" ?

La Confédération, ce n'est point, non plus, le dénouement que Papineau souhaitait à l'Union des deux Canadas.

Sur ce point, il faut en convenir, l'idéologie démocratique troubla entièrement la vue du grand homme. Il en vint à prêcher une doctrine aussi antipatriotique que l'annexion aux Etats-Unis. Là s'étale un mystère de la pensée de cet homme qui aima pourtant passionnément son pays et sa race. Deux causes ont peut-être incliné son esprit à ce fourvoiement. Papineau garda jusqu'à la fin, du moins jusqu'à la guerre de Sécession, une admiration absolue aux institutions politiques de nos voisins. Que de fois l'Assemblée législative de Québec entendit l'orateur exhaler en pompeux discours son idéalisme républicain ! Il y voyait le moule fatal et suprême où viendrait se figer l'avenir de l'Amérique entière. Son séjour en Europe, les hommes qu'il y fréquenta, achevèrent de déformer sa vue. Quand il arriva à Paris, vers 1840, le patriotisme français, en pleine crise, se diluait dans l'humanitarisme le plus inconsistant. C'était le triomphe des rêveurs qui élevaient la nouvelle doctrine à la hauteur d'un messianisme. Dans son *Livre du peuple*, Lamennais honnissait le nom d'étranger ; et Lamartine entonnerait bientôt *La Marseillaise de la Paix*...

Ma patrie est partout où rayonne la France.

Papineau ne sut point se défendre tout à fait de la creuse illusion. Rien de plus significatif à ce sujet qu'une de ses lettres, qui est du 31 octobre 1854. On y voit se heurter, dans la pensée de l'homme politique, le rêve humanitariste et le patriotisme encore mal résigné à mourir. Son fils a pris la parole à une commémoration de l'arrivée en Amérique des colons de Plymouth. Le jeune homme s'est permis de censurer, à ce qu'il semble, les constitutions des sociétés nationales canadiennes. Son père le reprend d'abord de cette critique : "C'est poser comme trop raisonnable, lui écrit-il, au milieu de tous ceux que l'on dénonce comme ne l'étant pas assez. C'est laisser dire que quand on a une

tête assez forte, pour trouver bon d'échanger sa nationalité primitive contre une nouvelle, néo-canadienne et mixte, de toute langue et de toute origine, c'est que l'on a le coeur froid sur ce que nous devons d'amour et de respect pour les sacrifices et les oeuvres des ancêtres. Si nous n'aimons pas ce qu'ils nous ont légué, nous méritons d'être bien vite oubliés après notre rapide passage sur la terre où ils ont élevé des monuments qu'ils croyaient durables, mais que nous aurons aidé à démolir." Jusqu'ici tout est bien. Mais cet hommage une fois rendu au souvenir des aïeux, voici réapparaître l'idéologie déplorable : "Il se forme, continue Papineau, une nouvelle et grande Nationalité, mais elle n'est pas celle du Massachusetts, du Connecticut, du Vermont, de la Dalaware, etc., etc.; et prêcher la petite nationalité néo-canadienne c'est repousser l'annexion qui est aussi certaine que désirable et où doit se former une Nationalité Colombienne, car c'est au génie superéminent de celui-là qu'il a été donné de préparer le berceau où devaient croître et les vertus de Washington et le génie de l'auteur de la déclaration de l'Indépendance, non des treize colonies seulement, mais de l'humanité entière. Il révélait les droits politiques communs à l'homme de toute race et de toute couleur..."

Si nous comprenons bien,¹ il semblerait donc que Papineau inclina pour l'annexion, non seulement par admiration idolâtrique de la liberté et de la Constitution américaines, mais aussi par mépris du projet de Confédération canadienne alors en train d'agiter l'opinion. Entre les deux associations de peuples il se ralliait à la fédération américaine, parce qu'elle lui paraissait d'une inspiration poli-

¹ Nous disons: "si nous comprenons bien", car Louis-Joseph Papineau n'est pas toujours maître de sa langue et il arrive, ainsi qu'on peut le voir en cet extrait d'une de ses lettres, que sa phrase ne se défend pas toujours du rebus.

tique plus haute et la loi inéluctable de l'avenir.

Ici la pensée de Papineau perdait contact avec le réel. Cette erreur de vision l'isola de ses compatriotes. Non moins cependant qu'une autre erreur de son esprit et qu'on a appelée d'un mot fort excessif : son anticléricisme. Prochainement, nous l'espérons, nous essaierons de définir les idées religieuses de Papineau. Pour le moment, n'étudiant en lui que l'homme politique, il nous suffit de fixer, en ce domaine précis, la réalité de ses doctrines et de ses attitudes.

Dans la crise d'anticléricisme qui sévit en notre pays, aux environs de la Confédération, quelle fut la responsabilité de celui qu'une petite phalange acclamait alors volontiers comme son coryphée ? Cette fois encore nous croyons que la correspondance de Papineau atténuera de beaucoup la sévérité des anciens jugements. Sans doute le tribun ne se défendit pas toujours de quelques intempérances de langage à l'adresse des membres du clergé. Il y avait en lui un frondeur mal contenu. A feuilleter, dans sa bibliothèque, certaine *Vie de Voltaire*, par exemple, on trouverait en marge quelques annotations qui étonnent de la part d'un esprit aussi libre et d'un tel gentilhomme. Il n'en va pas moins cependant que rarement il approuva et plus souvent blâma les manifestations de la jeunesse radicale, à l'heure même où celle-ci exploitait le nom du grand homme comme un drapeau. Quand, dans la *Minerve* de 1839, Ludger Duvernay fonde sur le clergé qu'il tient responsable des malheurs du temps, Papineau réprovoque la fausse tactique du journaliste.² Quand l'*Avenir* prône ses théories antichrétiennes et antisociales, Papineau déclare nettement que "l'exagération des vues réformatrices de l'*Avenir* est aussi dangereuse que l'organisation du despotisme administratif si rapidement avancé par Mr Lafontaine." Et il conclut sé-

² Voir Lettre du 19 avril 1839.

vèrement : "La société me paraît en pleine dissolution sous l'action simultanée des démolisseurs de la morale."³

Les rouges, ajoutera-t-il bientôt, précipitent leur servage par leur anticléricalisme et leur antiseigneurialisme, car le clergé et les seigneurs sont la sauvegarde du pays.⁴

A Doutré et à Lareau qui consultent le solitaire de Montebello sur la composition de leur *Histoire générale du Droit canadien*, il répond : "Ne soyez ni cléricaux ni anticléricaux, soyez vrais." Sur la question religieuse, il existe, du reste, de Papineau, une explication plus franche et d'une valeur incontestable puisqu'on la trouve en une lettre intime à son fils, Amédée. A ce dernier qui avait accueilli trop lestement quelques racontars sur le compte de Mgr Bedini, légat à Washington, alors de passage en notre pays et que l'on venait de fêter, Louis-Joseph Papineau écrivait : "Quant aux honneurs qu'on lui a rendus (au délégué) au Canada, c'est bien. Le catholicisme est partie de notre nationalité qu'il faut avouer en toute occasion. L'opposition au catholicisme est moins souvent indépendance de conviction et de caractère que flagornerie pour un gouvernement protestant, ce qui, pour un Canadien, serait lâcheté."⁵

* * *

Voilà des paroles, espérons-nous, qui rendront l'histoire plus sereine et plus juste pour celui qui les a écrites. Certes, ne fermons pas les yeux sur les erreurs et les fautes parce que ceux qui les ont commises, ont pris place depuis sur un socle. Mais, dans la mesure où le permet la justice, gardons cette faculté noble et saine qu'est le goût d'admirer.

³ Voir Lettres à Madame Papineau, 5 et 10 juillet 1851.

⁴ Voir Lettre à son fils Amédée, décembre 1854.

⁵ Lettre du 7 septembre 1853.

Nous croyons l'avoir démontré : une grande réalité domine de haut ce que l'on pourrait appeler les imprudences, les erreurs stratégiques de Louis-Joseph Papineau. Nous devons à cet homme les sentiments, l'état d'âme qui pendant un demi-siècle soutint nos pères et les fit survivre. Quand un homme a rendu ce service à sa race, elle garde encore le droit de lui demander compte de ses fautes; elle a perdu celui de lui marchander la gratitude et peut-être la gloire. Louis-Joseph Papineau est entré dans le coefficient de notre prestige historique. Il faut qu'il y reste. L'heure ne viendra jamais d'abattre cette statue. Nous croyons, au contraire, que le prochain avenir réserve à son souvenir un renouveau, sinon une revanche. Sa gloire gagnera parmi nous tout ce que gagnera le sentiment de l'indépendance politique. C'est un instinct des peuples, aux heures troublantes de leur vie, de se retourner vers les grands noms de leur passé. Dans Eschyle, quand les Perses ont besoin des suprêmes conseils, ils font surgir devant eux "l'âme illustre" du grand Darius, de "celui dont la terre Persique n'a jamais contenu de semblable." Si un jour notre pays et peut-être aussi notre race doivent graviter vers leurs destinées naturelles, spontanément nous nous retournerons vers les doctrines et les hommes qui, de loin, auront préparé cette aube fraîche. Ce jour-là le socle de Louis-Joseph Papineau montera d'une coudée.

Lionel GROULX, *ptre.*

Paris 6e, 9, rue Jean-Bart

25 septembre 1921.

LA SEMAINE SOCIALE DE QUÉBEC

Dans la ville toujours si hospitalière de Québec ont eu lieu, du 29 août au 3 septembre, les cours de la seconde session des Semaines sociales du Canada. Comme l'an dernier, à Montréal, ils ont attiré l'attention bienveillante des plus hauts personnages ecclésiastiques et laïques.

Le Souverain Pontife daigne bénir les semainiers qui ont "déposé à ses pieds l'hommage respectueux de leur dévouement inaltérable et de leur filiale soumission aux directions de l'Eglise."

Le Délégué apostolique célèbre la messe d'ouverture, assiste au premier cours et profite de la circonstance pour remercier les organisateurs de leur invitation, les féliciter de leur initiative et les encourager dans leurs travaux. "Le succès est toujours assuré, dit Son Excellence, dans les entreprises de ce genre quand on est fidèle à suivre les directions des chefs de l'Eglise et surtout les directions des trois derniers Souverains Pontifes qui ont projeté une lumière intense et opportune sur les questions sociales."

Son Eminence le Cardinal Bégin est avec nous dans nos prières et dans nos travaux. Elle appelle les bénédictions du ciel sur l'enseignement social qui se donne dans sa ville épiscopale et souhaite qu'il se répande au loin pour le bien de la société.

De son côté, l'autorité civile ne ménage pas ses sympathies. Le Lieutenant-Gouverneur assiste à quelques-uns des cours. Il reçoit à sa table, à Spencerwood, les conférenciers et les organisateurs. Il exprime toute son admiration pour l'oeuvre bienfaisante qu'ils ont entreprise. Monsieur le Premier Ministre veut bien présider l'une des séances du soir.

Il appartenait aux prêtres du Séminaire, aux Jésuites et aux pères de Saint-Vincent de Paul de donner tout à tour l'hospitalité aux professeurs et aux élèves de la Semaine sociale. Le vieux Séminaire qui a toujours pris une part importante à la vie religieuse et sociale du Canada a ouvert bien grandes ses portes. C'est dans sa chapelle, tout près des restes du vénérable Mgr de Laval, que dès le début nous avons imploré le secours d'en haut. Et le soir, un public nombreux avait accès à la salle des promotions de l'Université. Les Jésuites, si habiles à faire sortir les oeuvres nécessaires du sol qu'ils ont depuis longtemps couvert de leurs sueurs et de leur sang, semblaient éprouver une grande joie à nous voir passer les journées entières sous leur toit, dans leur salle Loyola. Et les fils du très social Vincent de Paul nous ont reçus dans la chapelle de leur patronage pour l'heure-sainte.

La lumière nous vint de tous les milieux : hommes d'Eglise et hommes de loi, professeurs et écrivains, magistrats et ouvriers, dans un concours fraternel, répandirent la science dont ils ont le dépôt.

Les organisateurs avaient choisi un sujet bien actuel ; le syndicalisme. L'ensemble des travaux forme une étude à peu près complète du sujet.

Le R. P. Archambault fait la préface. Il montre comment la Semaine sociale de Québec se rattache à celle de Montréal. La première avait jeté un coup d'oeil général sur l'Encyclique *Rerum Novarum*, la seconde revient sur un point de l'Encyclique pour l'étudier plus à fond. Il revendique le droit de l'Eglise à s'occuper de ces questions qui relèvent avant tout de la morale. Il invite tous les semainiers à se faire les propagandistes de la saine doctrine sociale.

M. le juge Dorion fait le cours préliminaire. Le syn-

dicalisme ouvrier, c'est le travail qui s'organise. Mais qu'est-ce que le travail ? Pour en comprendre la nature, la nécessité, la dignité, le conférencier remonte à Dieu qui dès le commencement a lancé le grand décret du travail. Et c'est de cette hauteur qu'il nous en parle.

Mgr Paquet entre dans le vif du sujet. Il parle de l'organisation du travail, en théologien qui voit clair et en lettré qui sait rendre ce qu'il voit. L'ouvrier a droit à l'association, droit qu'il tient de sa nature même, droit cependant limité. Aucune classe de la société, en effet, n'a le droit de mettre en danger la sécurité de l'Etat, le bien de la religion, les exigences de la probité et de la justice. Maintenu dans ces limites l'association professionnelle offre de grands avantages à l'ouvrier, au patron, à la société. Elle offrira ces avantages si elle reçoit sa direction d'une autorité morale puissante et sûre, c'est-à-dire, de l'Eglise.

Cet enseignement devait être aussitôt illustré par l'histoire de l'organisation du travail. M. l'abbé Philippe Desranleau, ouvrant l'histoire, nous montre ce que fut l'association ouvrière sous la direction de l'Eglise, et M. Alfred Charpentier nous dit ce qu'elle est, privée de cette direction. Nous examinerons avec lui le syndicalisme neutre et particulièrement le syndicalisme américain.

M. l'abbé Edmour Hébert nous donne les raisons profondes des différences que nous avons remarquées entre le tableau de l'abbé Desranleau et celui de M. Charpentier. Seul le syndicalisme catholique, par ses principes et son esprit, peut améliorer la situation des classes ouvrières sans mettre en danger leur foi, sans porter atteinte à leurs obligations morales et religieuses, sans troubler l'ordre dans la société.

MM. les abbés Emile Cloutier et Jean Bergeron et Mlle Gerin-Lajoie nous parlent des autres espèces de syn-

dicats : syndicats patronaux, agricoles, féminins. Voilà autant de points de vue à considérer si l'on veut avoir une idée complète de l'organisation syndicale.

Les avantages du syndicalisme sont nombreux. Il favorise le contrat de travail collectif. Il crée ces organismes de paix et d'entente que sont les conseils d'usine et les commissions mixtes. Il favorise l'apprentissage qui donne à l'industrie une main-d'oeuvre habile. Ajoutons les oeuvres que le syndicat peut entreprendre au service de ses membres : cercles d'études, journaux et revues, bureaux de placement, assurance contre le chômage, caisse de secours en maladie et au décès, coopératives etc..., sujets de grand intérêt traités avec clarté et compétence par M. J.-E. Grégoire, le R. P. Georges, M. Amédée Bureau et M. Arthur Saint-Pierre.

M. S. Lapointe nous parle de la législation syndicale à l'étranger et au Canada.

Mais un doute subsiste. Est-ce possible de fonder des associations professionnelles catholiques donnant à leurs membres toute la protection voulue ? M. Léon-Mercier Gouin et Mgr Lapointe répondent par un argument de fait d'une singulière puissance. *Ab actu ad posse valet consecutio* disent les philosophes : le syndicalisme catholique a fait ses preuves en Hollande, pays semblable au nôtre ; chez nous, après quelques années seulement d'existence, il a montré ce qu'il peut faire pour le bien de tous.

Répondons dans tous les milieux une saine formation sociale. C'est le devoir de l'heure présente. Ceux qui liront le beau travail de M. Antonio Perreault sentiront, comme nous qui avons eu le plaisir de l'entendre, le désir de faire quelque chose pour aider au grand mouvement social catholique.

Le remarquable travail de M. Thomas Chapais est

une belle conclusion des cours précédents. Il est une invitation à former et à développer les syndicats catholiques. Notre province doit être missionnaire de justice et de paix. Sa formation catholique et française l'a admirablement préparée à jouer ce rôle.

Et c'est sous la bénédiction et les encouragements du vénéré Cardinal de Québec que la Semaine sociale a pris fin.

J'au essayé de donner un résumé logique des cours que nous avons suivis avec tant d'intérêt et de profit. Ils seront bientôt publiés. Les hommes d'études voudront les avoir dans leur bibliothèque. Seule une lecture attentive rendra pleine justice aux conférenciers.

Tous les événements de cette semaine n'eurent pas la même solennité; tous ont laissé une impression salubre et durable. Depuis la messe d'ouverture où nous voyions à l'autel Son Excellence le Délégué apostolique ayant tout près de lui, au chœur, Son Eminence le Cardinal Bégin et plusieurs prélats, jusqu'à la réunion intime où nous causions des cercles d'études; depuis la vibrante manifestation ouvrière de Saint-Sauveur jusqu'à la visite si intéressante de l'*Action catholique*. tout a été pour nous leçon profitable.

Le général de Castelnau disait à l'Institut catholique de Paris : "Des intelligences et des coeurs d'élite, il est indispensable d'en jeter la semence féconde" Ce sera la gloire des semaines sociales d'avoir jeté en bonne terre la semence féconde qui germera sans doute, et donnera des moissons abondantes.

L'abbé Edouard Langevin-Lacroix.

Notre partie documentaire

Une matière trop abondante nous oblige à supprimer cette fois la *partie documentaire*. L'omission n'est qu'accidentelle. La rubrique sera conservée.

FÊTE DOLLARD ET PÈLERINAGES HISTORIQUES

On pensait que ces mouvements de haut patriotisme ne provoqueraient chez les Canadiens français qu'approbation et sympathie. Il s'est trouvé un opposant, M. l'abbé Elie Auclair. Le distingué rédacteur en chef de la *Revue Canadienne* (livraison août-septembre 1921, p.557) juge trop nombreuses les célébrations des anniversaires de nos héros. Il craint que nous n'ayons pas assez de jours dans une année pour y suffire. Il s'inquiète pour la fête Saint-Jean Baptiste. Que va-t-elle devenir ? « Ne la noyons pas dans un torrent de célébrations », conseille-t-il. Si au moins « notre vieux et respecté Benjamin Sulte » disait ce qu'il en pense. Lui seul peut rassurer la *Revue Canadienne*. Et M. l'abbé Auclair souhaite donc qu'il parle ou qu'il écrive. Nous le voulons nous aussi. Mais en attendant que cet heureux octogénaire communique au public ses impressions, l'*Action française* voudrait faire connaître les siennes. Elle a si énergiquement secondé les manifestations Dollard; elle est si bien connue comme l'initiatrice des pèlerinages historiques que ses lecteurs lui reprocheraient son silence.

Entendons-nous. La Saint-Jean Baptiste reste pour nous comme pour tous les Canadiens français ce qu'elle a toujours été, la *fête nationale*. Personne ne veut la faire disparaître. Les Canadiens français continueront de célébrer le 24 juin. Que l'on rajeunisse un peu ces manifestations, que les discours soient moins ampoulés, plus chargés d'idées hautes et fortes, et la Saint-Jean Baptiste conservera son éclat et sa popularité.

Mais la *fête nationale* doit-elle nous faire exclure d'autres fêtes particulières, célébrées par exemple à l'occasion du centenaire d'un grand ancêtre ? Les fêtes du tricentenaire de

Québec n'ont pas porté ombrage à la Saint-Jean Baptiste. Ce que l'on a fait en grand en 1908, on peut le faire en petit à propos de Maisonneuve ou Jeanne Mance, de Laval ou Plessis, Marguerite Bourgeoys ou la Mère d'Youville. Ce sont des fêtes du souvenir. Elles ne peuvent nuire à celle du 24 juin, la *fête nationale*.

Les pèlerinages historiques se rattachent à la même idée. Comme la terre canadienne est peu connue. Comme l'on entretient à son sujet une connaissance toute livresque, sans lien avec les endroits où se passèrent les hauts faits de notre histoire. On voudrait animer nos connaissances historiques et par là vivifier notre sens de la race. A l'heure où maintes gens s'efforcent de faire accepter par notre peuple un idéal qui ne correspond ni à son passé ni à ses promesses d'avenir; à l'heure où maintes gens tendent à couper le fil de nos traditions en nous *décanadianisant*, n'est-il pas nécessaire de ramener nos gens, leurs guides surtout, vers les lieux de la patrie Canadienne où furent écrits en lettres de sang les gestes de notre peuple ?

Dollard mérite une attention particulière. Nulle figure de notre passé n'est comparable à la sienne. Il incarne toutes les chevaleresques attitudes de l'âme française. C'est de plus un héros de chez nous. La survivance de notre race s'appuie sur sa vie et sur sa mort. A notre jeunesse, qu'attirent les attraits de l'égoïsme anglo-saxon et les moeurs déformantes de l'américanisme, on ne saurait présenter plus haut modèle. Nous voulons donc que Dollard demeure constamment sous les yeux de nos jeunes hommes. Nous voudrions que chaque année, le 24 mai, l'on se rendît au Long-Sault, coin de terre d'où s'élèvent pour nous les meilleures leçons d'énergie et de sacrifice.

Mais ces voyages annuels aux rives de l'Ottawa n'épuisent point le patriotisme de nos gens. Il leur en reste suf-

fisamment pour tenir à visiter les autres sites dominants de la terre canadienne. La nouvelle génération, en particulier, dont l'on voit grandir sans cesse l'amour pour notre race et s'affermir davantage sa volonté de la servir, garde assez d'enthousiasme et d'ardeur pour fêter, avant ou après la Saint-Jean Baptiste, les héros de notre histoire. Le torrent à craindre ne lui semble pas celui de ces célébrations, mais bien l'autre, où mêlent leurs eaux troubles l'oubli du passé, l'ignorance des problèmes du présent, l'insouciance en face de l'avenir.

Antonio PERRAULT

LA RÉDÉCOUVERTE DU CANADA

Les Français découvrent de nouveau notre pays. Nous devons l'heureux événement à la publication chez Grasset à Paris de *Maria Chapdelaine*. Lisez cet aveu de M. Edmond Jaloux, dans la *Revue hebdomadaire* (livraison du 10 septembre 1921) : "Une contrée cependant eut été absente de cette géographie (l'auteur vient de parler de la géographie romanesque de la France, de l'énumération qu'il aurait pu faire des études publiées depuis 20 ans sur ses vieilles provinces) une contrée qui ne nous appartient pas, il est vrai, mais où l'on parle notre langue, où l'on nous aime, où l'on se considère à juste titre comme du même sang que nous, une contrée enfin où l'on retrouve par certains côtés de la France du dix-septième et du dix-huitième siècle, plus que dans la France actuelle. Lointain, mystérieux, peu fréquenté des voyageurs, comme protégé d'eux par un cercle de glaces, le Canada semblait avoir échappé jusqu'ici à cette gigantesque enquête morale, ethnique et romanesque, qui a été l'œuvre des hommes de notre temps; aussi ne savions-nous pas plus ce qui s'y passait que dans Mars ou Vénus. Il n'en est plus de même aujourd'hui, et c'est tant mieux ! Car nous avons à la fois un très beau livre de plus et un admirable portrait de ce rude et vieux pays français."

"Mars, Vénus, ou le Canada", c'était la même chose pour les Français. On ignorait tout de notre pays. A quoi donc servirent l'ouvrage de Garneau (édité à Paris), ceux de Ferland, de Thomas Chapais, des abbés Groulx et Roy ? Qui donc a lu le livre de Salone ? Qui entendit les conférences faites à Paris par M. le chanoine Chartier et Édouard Montpetit ? Quel effet produisirent les discours des Français retour d'Amérique ? La publication de *Maria Chapdelaine* devait seule faire sur nous la lumière. A Louis Hémon, *redécouvreur* du Canada, salut !

NOS AMIS LES LIVRES

Nos amis les livres ! Vous n'éprouvez, certes, aucun étonnement d'entendre qualifier les livres du doux nom d'amis. Oui, nos amis, nos chers amis les livres ! Amis, reconnaissants de notre moindre bon vouloir, attendant l'heure où, recueillis, pacifiés, intérieurement silencieux, nous allons vers eux ; amis patients, peu exigeants, sans récrimination, amertume ou raillerie ; amis ne tenant compte ni de la lassitude qui nous les fait repousser, ni de la hâte fiévreuse qui nous empêche de les bien pénétrer ; amis des heures souriantes ou des jours sans soleil, bons compagnons sur les routes solitaires de la vie ; amis devenant nos confidents, nos conseillers, nos éducateurs, nos maîtres !

Que ne deviennent-ils pas auprès de nous nos doux amis les livres ! Ils ont même la faculté, — et ici la distinction s'impose, elle est impérieuse, elle est nécessaire, — ils ont la faculté de se transformer, par notre faute, par notre manque de vigilance et de discernement, en amis perversificateurs.

A nous d'y prendre garde, de nous rappeler que les livres ce sont de passifs camarades, dont le vouloir n'existe qu'en vertu du nôtre, dont nous avons l'entière liberté du choix. Ce choix témoigne de nos habituelles tendances d'esprit, de la forme de notre sensibilité, de la profondeur ou de la puérilité de nos sentiments. Gare donc ! Veillons ! Un livre, passez-moi le mot, souriez-en, un livre c'est un peu comme la femme que l'on épouse. Elle est choisie, mais elle ne choisit pas. J'ajoute, car mon sexe est sans pitié, ce sera tant pis pour le mari s'il y a mécontente. Il n'avait qu'à y regarder de près. Il faisait son choix en toute liberté.

Que nos amis les livres ne tiennent donc pas le rôle de

corrupteur, puisqu'aussi bien l'entière responsabilité de l'influence exercée retombera sur nous, non sur eux. A nous de reconnaître qu'à un esprit français qui peut se réclamer d'un goût délicat, qu'à une âme catholique dont l'idéal doit habiter les sommets, seules conviennent les hautes et saines lectures. Et, lorsque mis en présence des livres dans ces impressionnantes nécropoles de la pensée humaine que sont les bibliothèques; lorsque frappés par le nombre, les tailles diverses, l'apparence tantôt luxueuse, tantôt modeste de milliers de volumes rangés en files serrées; lorsqu'enfin nous sommes tentés d'être dominés par eux, réagissons, ne nous laissons ni éblouir, ni duper par le mirage imposant du nombre ou de la forme. Souvenons-nous qu'entre les feuillets que presseront nerveusement nos doigts, sont déposés l'essence d'une pensée, le sang d'un coeur, la force d'action bienfaisante ou pernicieuse d'une âme. Souvenons-nous que cette pensée, ce coeur, cette âme vont se livrer à nous; qu'une conception de Dieu, de la vie et du monde nous sera exposée. Et que la voix soit harmonieuse ou rude, concise ou prolix; qu'elle chante, berce, s'émeuve, disserte, raille, cette voix pénètre en nous en éveillant des échos. Notre âme devient une lyre touchée par une main invisible et ardente. Tout près de notre coeur, un autre coeur s'agite, tremble, se désespère, ou s'élève à des hauteurs d'où il embrasse l'infini.

Nos amis les livres s'offrent donc complaisamment à nous, à notre humeur du moment, aux besoins de notre esprit, aux exigences de notre sensibilité. Vers lesquels irons-nous ? Un peu de confusion s'empare de nous. Nos regards se font incertains, trahissent l'embarras de la volonté. Elle n'arrive pas à se fixer. Mon Dieu ! si quelque charitable cicerone nous guidait à travers les rayons innombrables où fraternisent les oeuvres de la pensée humaine. Vous me

pardonnerez, n'est-ce pas, d'user de mon expérience de bibliothécaire et de vous dépeindre l'état d'esprit que je sais bien être vôtre lorsqu'il s'agit de procéder au choix des livres. Presque tous nous sollicitent mais pour des raisons diverses. La voix grave, sans ménagement de la conscience, clame d'abord très haut : "Pourquoi ne jettes-tu pas les yeux sur quelque traité doctrinal, il affermira ta foi; sur un ouvrage d'ascétisme, il te rendra fervent; sur la monographie de saints personnages, ce sont de bons exemples à imiter". Une voix chaude repartit : "Songe aux beaux vieux de l'histoire, à ceux tout particulièrement qui racontent les faits glorieux de ton pays". Calme, lente, assurée, une troisième voix s'élève : "Souviens-toi que par l'instruction tu es armé deux fois dans la vie, contre les périls du dedans et contre ceux du dehors. Connaître, c'est prévoir ou c'est guérir. Ne dédaigne pas les lourds in-folios dans lesquels la science a consigné ses bienfaitantes conquêtes". Et enfin une dernière voix se fait entendre, voix de sirène celle-là, voix qui caresse et persuade : "Bah ! ne vas pas sacrifier au sérieux des idées l'émoi qui s'éveille dans ton âme. Ton coeur tendre a besoin d'aliments. Viens, recherche les douces émotions, penche la tête sur les touchantes histoires de la vie. Le roman vivra tant que des imaginations semblables à la tienne, curieuses, assoiffées d'impressions émouvantes, le rechercheront." Hélas ! ... j'en ai peur, la voix de sirène sera seule entendue, si nous ne savons résister tout de suite à son enchantement et à ses fausses promesses.

Livres de religion, ce sont ceux que j'ai voulu rappeler à votre attention. Il faut classer nos lectures, et les classer c'est tout de suite les hiérarchiser. Livres de religion, c'est à-dire, ouvrages où nous puisons nos raisons de croire et d'espérer en des fins éternelles; où nous apprenons à nous incliner devant la supériorité du catholicisme romain, devant

la profondeur de ses dogmes, la beauté et le sens pratique de son enseignement moral. Les études religieuses, croyons-le, tonifient, exhaussent, décuplent la foi. Cette foi que nous sommes appelés souvent à défendre, que nous respectons mais que l'on ne respecte pas toujours autour de nous. Vous le savez bien, voyons. C'est tantôt l'argument d'un ami dont l'esprit un peu léger n'en avait pas soupçonnée la gravité. N'allons pas nous irriter en l'écoutant, nous lui répondrons avec moins de justesse. C'est tantôt le doute qui subtilement s'infiltré dans notre âme à la suite d'une conversation que nous ne devions pas entendre, ou encore d'une lecture dangereuse, sournoisement hostile à la vérité; c'est surtout, par-dessus tout le sophisme, le sophisme entraînant, insidieux, adroit, complice des passions qui se disputent notre coeur. Le sophisme plein de bonhomie que nous retrouvons jusque dans certains journaux et dans ces romans qui mettent des larmes dans vos yeux ou du rire sur vos lèvres. Le sophisme nous guette partout et toujours. C'est à la vérité religieuse surtout, que l'on en a. Et le sophisme sert admirablement les desseins de ceux qui la combattent. Rapidement il gangrène, annihile, ruine les forces de l'âme. De nos jours, sachons-le bien, le sophisme, voilà l'ennemi. Ayons-en donc l'horreur, et où qu'il se trouve, d'où qu'il vienne, pourchassons-le ! Hélas ! ils sont passés les temps où tous s'inclinaient, sans les discuter, devant les grands principes catholiques; où la vénération à leur égard pouvait à elle seule suffire. Des connaissances doctrinales précises s'imposent aujourd'hui. Le laïque n'a pas le droit de s'interdire le grave terrain de la théologie. Et nos prêtres zélés se déclareraient trop heureux si chacun d'entre nous décidait de commenter, afin de les graver profondément par l'étude, les substantiels enseignements qui, chaque dimanche, tombent de leurs lèvres.

Oui, ils sont passés ces temps où l'esprit se reposait sur les souvenirs jamais entièrement oubliés du petit catéchisme, où la foi du coeur pouvait suppléer à celle toujours un peu vaine de l'intelligence. Foi du charbonnier celle-là, dont se contenta un savant comme Pasteur, un merveilleux poète comme Coppée. Elle n'est plus possible pour nous. Il ne nous faut pas mieux, il nous faut autre chose. La foi ne se présente plus ainsi qu'un bien à chérir, à magnifier, c'est un trésor menacé à défendre. Que nos mains vigilantes glissent donc plus souvent sur la table de travail les livres de religion. Que l'on y voit apparaître, s'unir harmonieusement la Bible, les Pères de l'Eglise, Thomas d'Aquin, Bossuet, Lacordaire, Monsabré et les modernes avec Brunetière, Goyau, le père Janvier, le père Ives de la Brière, l'abbé Sertillanges. Grâce à ces maîtres, la doctrine catholique la plus pure s'imprénera dans nos esprits. Les livres de religion nous rendront les services que nous en attendons. Ils accompliront la grande oeuvre de l'affermissement de la foi.

Nous nous approchons maintenant, et nos coeurs tressaillent, et nos têtes fièrement se lèvent, des beaux vieux livres de l'histoire. Tous les pays ont les leurs écrits par la main ou l'épée des ancêtres. Tous les considèrent avec respect, les ouvrent avec orgueil, s'en inspirent avec enthousiasme, les aiment avec un inlassable amour. Et nous ? Notre piété envers les morts de la patrie, envers les luttes sans égales qu'ils subirent, qu'est-elle ? L'on nous a tant et si bien dit : "L'histoire de votre pays, ô Français du Canada, n'est comparable à nulle autre. Elle est écrite avec le sang, les veillées, les sueurs, les fatigues inouïes de héros plus grands que nature. Des chevaliers à l'âme plus droite, plus pure, plus hardie qu'était l'âme de vos chevaliers, non, l'on n'en trouvera pas. Dollard, croyez-vous que le Léo-

nidas de la Grèce antique l'ait surpassé dans son acte sauveur ? Allons donc ! Cartier, Champlain, Maisonneuve, Closse, Le Moyne, croyez-vous que les capitaines des guerres les plus saintes et les plus civilisatrices, les dépassèrent en vaillance, en hauteur d'âme, en magnanimité conquérante ? Allons donc ! Et les femmes ? Les Marie Rollet, les Marie de l'Incarnation, les Madeleine de la Peltrie, les Jeanne Mance, les Marguerite Bourgeoys, les Barbe de Boullongne, et plus tard les Jeanne Le Ber, les Madeleine de Verchères, les Madame d'Youville, où donc trouvera-t-on une telle élite féminine, réunie sur une terre lointaine, dans un pays inculte, rempli de dangers, pour lequel on sacrifie tout avec ravissement ?

Les beaux vieux livres de notre histoire qui racontent avec une aimable simplicité les actes des aïeux, qui révèlent l'héroïsme et la noblesse suprêmes de leurs âmes, c'est à genoux, j'oserais dire, que nous devrions les lire. Dites, qui donc, sans que leurs cœurs battent d'émoi, sans que des larmes obscurcissent parfois leur regard, jette les yeux sur ce monument de notre histoire : les émouvantes, les délicieuses "Relations des Jésuites" ? Les lettres de nos missionnaires ! Dieu ! qu'elles ont gardé la même puissance d'entraînement que jadis, alors que la publication de chacune d'elles faisait se lever la moisson de héros qui venait vers la Nouvelle-France. Elles enflammaient alors ! Elles attendrissent aujourd'hui. Elles réchauffent et gardent le patriotisme. Nos prodigieux et saints missionnaires ! Quels surhommes véritables ont été ces Le Jeune ces Jogues, ces Garnier, ces Vimont, ces Brébeuf, les trois Lallemand ! Et les infatigables Récollets ! Le père Le Caron, mort de douleur en 1636, parce qu'on ne lui permettait pas de revenir au Canada, le frère Sagard, l'historien, les pères Denis Jauray, Duplessis, Nicolas Viel, le martyr..... Et les Sul-

piciens ? ... Ah ! pourrons-nous, je le répète, par assez de vénération, de culte, par la reconnaissance approfondie de l'histoire, acquitter un peu de notre dette envers eux ? Vous le savez, presque tous ont payé de leur sang, dans les plus douloureux supplices l'honneur d'implanter sur la terre canadienne, la civilisation catholique et française.

Les beaux vieux livres de l'histoire nous rappellent enfin dans quelle voie nous devons rester engagés sous peine de faillir à l'honneur et de manquer à l'appel de la patrie. Ils orientent nos destinées raciales. Ils en décident. Ils en disposent. Et enfin les jalons de la route parcourue, ouvrons les pages d'une autre merveilleuse histoire : celle de la noble France. Elle fut le berceau de nos ancêtres. Pénétrons-nous également, en sujets fiers et intéressés, des grands gestes qu'accomplit l'Angleterre, pays dont la force d'expansion coloniale demeure toujours admirable.

Et alors les beaux vieux livres de l'histoire seront heureux. Ils échangeront à l'heure où l'ombre les envahit, les assemble et les fonde, de tendres propos. Ils se sentiront beaucoup aimés, eux qui enferment entre leurs feuillets les battements de coeurs incomparables.

Il me semble que nous nous dirigeons en ce moment, avec aisance et un contentement souriant, vers les livres lumineux de la science. C'est que notre esprit s'est fortifié au contact des vérités religieuses bien comprises, bien assimilées; c'est que notre coeur s'est vigoureusement trempé dans l'atmosphère où vécurent les aïeux. Le temps est venu de tourner les yeux vers les traités contenant les éléments des sciences humaines.

D'abord nous puisons un peu partout des trésors. Et, à moins que l'Eglise dont la sagesse préventive demeure toujours en éveil n'ait prononcé son "non licet," nous allons de l'avant. En des synthèses vivantes, admi-

ablement vulgarisées, nous prenons connaissance des secrets du savoir. Nous écoutons toutes les voix de la nature; nous avons la vision de chaque être existant, fût-ce le plus infime; nous touchons aux diverses créations du génie divin; puis, ensuite, aux productions du génie humain, image éclatante du premier. Et ce ne sera que lorsque toutes ces voix se seront tues, lorsque ces spectacles se seront évanouis que nous réclamerons les voix et les spectacles que de mystérieuses affinités rapprochent de nos intelligences. Ce sera l'acheminement vers l'utile spécialisation. Ce sera l'apparition probable, pour le plus grand bien et l'honneur de la science, du chimiste, du médecin, du géographe, de l'ingénieur, du sociologue, de l'industriel, de l'ébéniste, du graveur... voire même du docteur en droit canon et du littérateur. Ce sera, que sais-je encore ! Les routes de la science sont nombreuses et jamais tant de clartés ne les illuminèrent.

Il faut se pénétrer de ceci. Aucune société ne saurait se passer de savants et d'érudits. Ce ne serait alors qu'une association rudimentaire, un groupement de nomades, d'hommes de bonne volonté, mais dont la puissance créatrice sera nulle ou inférieure. Quel arrêt malfaisant de toutes choses ! Quelle stagnation ! Au contraire un peuple, une nation, une race instruite, quelle force civilisatrice, quelle élite dirigeante et conquérante ! Ne l'oublions jamais, au Canada aussi bien qu'ailleurs, la science doit compter ses fidèles, ses amis, ses martyrs. L'humanité vit des découvertes des intelligences supérieures. Et nos amis livres le savent bien, eux qui durent leur existence à un génie laborieux, patient, doucement têtù, à Gutenberg le fondateur de l'imprimerie. O ces belles et riches intelligences de savants enfermées le plus souvent dans un corps débile, disgracié, au tempérament bizarre, et qu'accompagnent

des distractions très hilarantes parfois ! C'est la rançon du génie. Saluons donc très bas, à l'occasion, ce modeste qui passe et nous effleure... sans nous voir ! Par sa science, c'est un des bienfaiteurs de l'humanité.

Que les mamans me permettent ce conseil : lorsque leurs petits se penchent, les yeux agrandis, sur quelque livre de vulgarisation scientifique, sur la flore ou la faune d'un pays, sur les merveilleuses expériences des sciences exactes et appliquées, et qu'ensuite, relevant le front, les questions tombent pressantes de leur bouche mignonne, ah ! de grâce mères patientes et douces, réjouissez-vous, souriez, répondez sans vous lasser. Encouragez ce goût qui naît spontanément, ces premiers balbutiements peut-être d'une vocation scientifique qui germe.

Commentez la page et l'image qui ont frappé le cerveau de l'enfant. Quelle gloire de déclarer un jour à tous : Messieurs, cet homme que vous acclamez, dont vous bénissez les utiles travaux, c'est à sa mère d'abord qu'il doit la réussite de ses efforts. J'ai dirigé, orienté cet esprit depuis qu'il a l'exercice de sa pensée. Non, vraiment, à moins d'être soi-même une femme exceptionnelle, — la Providence le permet plus souvent qu'on ne le croit ! — à moins d'être une Maria Agnesie, une Sophie Germain, une Caroline Herschel, une Madame Curie, ou une Sainte Thérèse, il n'y a rien de plus enviable, de plus digne d'éloge, de plus admirable que d'être mère d'un savant dont on a, la première, façonné l'âme et la pensée.

Voilà qu'enfin les livres récréatifs apparaissent. Ils viennent à leur heure, à la place qu'ils doivent occuper, et qui ne sera jamais la première. Mais que lisons-nous donc ? Que lisons-nous lorsqu'une détente intellectuelle s'impose ? Vous souriez, vos lèvres forment aussitôt le mot de roman. Vous avez raison, c'est vers le roman que nous allons, vers

les belles ou douloureuses histoires d'amour, vers celles qui, gonflent le coeur et font rêver un peu. Le roman !... je veux d'abord m'en expliquer avec vous et déclarer nettement ceci : le roman romanesque n'est pas à encourager, ou du moins, doit être considéré avec indifférence, voire même un peu de dédain. Seuls, je le crois, les êtres très jeunes, ou puérils ou artificiels se plaisent aux récits de livres qui ont pour but de nous émouvoir sur des invraisemblances et des chimères. Ces livres, nous présentent-ils autre chose que des héros parés, vernissés, fortunés comme des princes héritiers, qui ont tous les talents, dont les aptitudes sont géniales, qui sont à la fois athlètes, savants, poètes, et si béatement amoureux. Et les héroïnes !... Tenez, je refuse de vous les dépeindre, ma plume s'affole, les mots qu'elle assemblerait, lui paraissent indignes des éblouissantes personnes que présentent les romanciers. Je vous le répète, toute cette fantasmagorie dorée du roman romanesque, je la repousse au nom du bon goût et du bon sens. Mieux vaut le charmant conte de fées, le "Si Peau d'âne m'était conté... !" Non, au roman moderne nous demanderons autre chose, des aliments plus substantiels : quelques idées, des thèses religieuses ou sociales, des tableaux de la vie haute, que ce soit dans les campagnes soleilleuses, ou dans les villes enfumées. Que l'intrigue paraisse ensuite, que l'amour, les conflits du coeur, la lutte entre la passion et un grand devoir vous émeuvent, ce sera tant mieux, ce sera dans la logique des pauvres vies humaines. L'amour, mais c'est parfait d'y songer, d'y rêver un peu, d'en méditer souvent. Et puis si nos émotions demeurent saines, qui donc pourrait s'y opposer ? Aucune casuistique, je suis sûre. Lisons donc les romans qui parlent d'amour, et... d'autres choses aussi. Voyez-vous, il ne faut pas plus abuser du sentiment que..... de la morphine par exemple. Il faut vivre

et non dormir pour faire éclore les rêves. Vivre c'est aimer sans doute, mais c'est également travailler, lutter et se sacrifier.

Je termine par quelques mots. Nos amis les livres ne nous tromperont pas. Les promesses qui nous ont été faites, seront tenues et... au-delà. Nous savons même que, suprêmement délicats, nos amis les livres nous laisseront puiser nos trésors où nous le désirons, où nos aptitudes intellectuelles et morales nous porteront. Choisissons bien ! Que nos amis les livres demeurent sans cesse des causes de joie, des motifs d'apaisement, des éclaireurs, des flambeaux rayonnant d'amour, de beauté, de vérité !

Marie-Claire DAVELUY

Notre prochaine enquête.

Avec les prochaines livraisons se terminera l'enquête sur nos forces économiques. Cette entreprise s'est révélée trop profitable pour que l'*Action française* n'ait pas déjà songé à en organiser une semblable pour l'an prochain. Le sujet à traiter, *Notre avenir politique*, est de la plus grande importance.

EN SASKATCHEWAN

La dernière chronique de la Saskatchewan est du mois de mars. Le publiciste mystérieux qui se fait passer modestement pour UN SAUVAGE, y retraçait, de sa façon originale, les empiétements de l'anglais depuis les origines de la Saskatchewan jusqu'en 1911, où commença la résistance organisée avec l'apparition du *Patriote de l'Ouest*. Cette période intéressante d'action française fera sans doute le sujet d'une de ses prochaines chroniques. En attendant, si vous le voulez bien, glanons un peu dans l'actualité de ces derniers six mois.

L'événement le plus important et aussi le plus significatif, est certainement la nomination de Sa Grandeur Monseigneur Prud'homme au siège de Prince-Albert. L'éminent titulaire qui succède au regretté Mgr Pascal sera le premier prêtre né dans l'Ouest élevé à l'honneur de l'épiscopat. Doué de précieuses qualités, formé à l'école de Mgr Langevin et de Mgr Béliveau, jeune et actif, animé d'un grand zèle apostolique servi par l'expérience d'un ministère varié et la connaissance parfaite des détails de l'administration d'un diocèse, le nouvel évêque de Prince-Albert promet de fournir à l'Eglise un long et fructueux pontificat qui affermira les oeuvres commencées et en suscitera de nouvelles.

La nomination de Mrg Prud'homme a été accueillie avec joie dans tout le diocèse et même dans tout le Canada. Elle a mis fin à une longue anxiété et elle semble marquer le retour à l'orientation primitive et normale que certaines intrigues faisaient dévier depuis quelques années d'une façon alarmante.

L'Eglise de l'Ouest a été fondée par l'apostolat français et canadien-français au prix de sacrifices et d'héroïsmes

dont Dieu seul peut récompenser tout le mérite et dont l'histoire moderne ne peut offrir que bien peu d'exemples. Il y a quinze ans, il n'y avait pas un seul évêque de langue anglaise dans tout l'Ouest, depuis Saint-Boniface jusqu'à Vancouver, et depuis Edmonton et Prince-Albert jusqu'à l'Extrême-Nord. Mais l'Ouest commençait à se transformer rapidement. Les moyens de transport étaient devenus plus commodes et la vie plus facile que du temps de la raquette et de la charrette à boeufs. On vit alors surgir des ambitions, tout au moins aussi humaines qu'apostoliques. En 1905, un mémoire secret était présenté à Rome, et appuyé par une haute personnalité, recommandant, sur des motifs fort spécieux, que toutes les nominations futures à l'épiscopat, dans l'Ouest, soient attribuées à des titulaires de langue anglaise. La chose paraissait alors tellement invraisemblable qu'on y attachait peu d'importance, mais on oubliait que le Canada est un pays bien lointain, bien mal connu en Europe, et que notre titre de colonie anglaise prête à de fâcheuses confusions dont l'intrigue a toujours su habilement tirer parti. Il est remarquable que tous les vicariats apostoliques, dont les missions restent fort pénibles, sont demeurés intacts depuis ces quinze années; mais l'archevêché de Vancouver, le nouvel évêché de Calgary, le nouvel archevêché de Winnipeg, l'archevêché d'Edmonton ont maintenant à leur tête des évêques de langue anglaise.

Je me suis laissé dire que les intrigues qui voulaient déjà placer un évêque de langue anglaise à Régina, lors de la formation de ce diocèse, se sont renouvelées, sous diverses formes, autour de la succession de Prince-Albert, malgré le bon droit évident des nôtres à un évêque de leur langue. Le prestige de notre illustre cardinal et de l'éminent archevêque de Régina auront contribué pour beaucoup à remettre enfin les choses au point et à faire la *pleine lu-*

mière. La nomination de Mgr Prud'homme aurait en ce sens une haute signification, confirmée encore par la nomination de Mgr Couturier à Alexandria. Disons, sans plus, qu'il faut nous réjouir doublement si se trouve enfin enrayé un mouvement qui devenait bien dangereux pour la foi de nos populations, sans avancer beaucoup, d'ailleurs, la cause, si chère à quelques-uns, de notre anglicisation.

Nous étions assurés d'avoir justice à Rome. Nous le sommes beaucoup moins d'avoir justice à Ottawa en ce qui concerne la nomination d'un sénateur de langue française pour remplacer feu le sénateur Prince. Nous avons fait savoir assez clairement à M. Meigher depuis huit mois ce que nous voulons. Les pétitions recommandées par l'Association Catholique Franco-Canadienne ont afflué de toutes parts au bureau du premier ministre, et plusieurs associations de la province de Québec les ont appuyées à leur tour. On nous a toujours répondu, naturellement, que la chose était prise en sérieuse considération, et..... on a nommé sénateur M. Calder, qui est certainement un retors politicien unioniste, mais qu'on peut difficilement considérer comme un catholique canadien-français. Il reste encore un siège vacant, en Saskatchewan, qui est promis, dit-on, à un autre politicien également anglais et protestant. Mais puisque nous avons maintenant des représentants canadiens dans le ministère, l'occasion leur est belle de faire peser leur influence pour que l'on nous accorde la représentation à laquelle nous avons droit, et, comme disent les pétitions, "nous continuerons à prier."

* * *

Si nous attendons peu de chose du côté de la politique qui nous a souvent habitués aux déceptions de la part

d'Ottawa depuis la Confédération, il n'en est plus de même lorsque nous faisons appel à la générosité de la province de Québec pour des oeuvres qui nous sont vitales dans la Saskatchewan : notre collègue et notre journal.

La cause du collège a été plaidée auprès de nos compatriotes par son fondateur même, l'aimable archevêque de Régina, ancien Recteur de l'Université Laval. Avant de faire appel à Québec tous les moyens avaient été mis en oeuvre par son courageux vicaire-général, Mgr Z. Marois, secrétaire général de l'Association Catholique Franco-Canadienne, pour venir en aide à cette fondation indispensable qui a absolument besoin de secours pour subsister. Une souscription inaugurée l'automne dernier, et qui s'est poursuivie tout l'hiver à travers les centres français de la Saskatchewan, a produit environ vingt-cinq mille piastres, ce qui est fort considérable si l'on tient compte de la pénurie de nos gens qui ont subi cinq années de mauvaises récoltes, et qui sont disséminés partout, au nombre seulement d'une quarantaine de mille, en de petites paroisses où tout est à créer. Secours cependant tout à fait insuffisant. Il faudrait encore quatre fois cette somme pour assurer la survivance de l'oeuvre et l'asseoir sur des bases financières solides. Québec ne peut rester indifférent à l'appel de détresse que leur font pour la première fois leurs frères de la Saskatchewan par la voix de cet ancien recteur d'université qui a dépensé les trois-quarts de sa vie à la formation de plusieurs générations d'étudiants aujourd'hui en mesure de payer une dette de reconnaissance à celui qui a été pour tous un bon père. La réponse sera généreuse, nous n'en doutons pas.

L'appel que fait, de son côté, le *Patriote de l'Ouest* de Prince-Albert est bien modeste. Il demande seulement d'être reçu à votre foyer. Voilà dix ans qu'il est sur la brèche.

C'est lui qui a rendu nos organisations possibles, qui a su réaliser l'union absolue de tous devant le danger commun, qui a groupé toutes les bonnes volontés, remonté les courages, dirigé les batailles et rendu plusieurs fois la résistance victorieuse. S'il disparaissait, ce serait une calamité nationale. Il ne veut pas disparaître comme l'auraient souhaité les Orangistes qui ont été un jour jusqu'à demander sa suppression. Il veut au contraire agrandir son champ d'action et d'influence en obtenant une plus large diffusion, non seulement dans sa province, mais au loin, dans Québec et les autres provinces, chez tous les dirigeants de la race, chez tous les apôtres d'action française auxquels il fera mieux connaître l'Ouest canadien, avec ses luttes et ses problèmes, ses avantages et ses difficultés. Ce journal, dont le maintien depuis dix ans est un prodige d'énergie, se publie chaque semaine à douze et souvent à seize pages débordantes de vie et de combativité.¹ Il est à la tête de cinq mille abonnés, et il voudrait doubler ce chiffre avant la fin de l'année. Il a institué à cet effet un concours d'abonnements avec des prix d'une valeur totale de cinq mille piastres. De nombreux candidats sont sur les rangs dont la lutte promet d'être aussi chaude que celle des élections. Je n'ai pas l'honneur d'être moi-même candidat, mais je voudrais faire ma petite part en faveur de ce vaillant défenseur de nos droits en le recommandant de tout coeur au public si intelligent de l'*Action française*.

Albert PRINCE.

¹ Un récent article, où il dénonçait l'emprise que veut exercer la franc-maçonnerie sur le personnel enseignant de l'école rurale par l'offre de \$15,000 que faisait officiellement la grande Loge de la Saskatchewan pour payer les frais d'École Normale de 50 instituteurs, lui a valu des menaces.

DEUX LIVRES DE L'ABBÉ GROULX.

Les Etudes, la grande revue des Jésuites français, publiait dans son numéro de septembre les lignes suivantes sur deux livres : *Chez nos ancêtres* et *Les Rapailages* de notre directeur, l'abbé Groulx.

«Champion obstiné, apologiste érudit de la tradition canadienne-française, M. l'abbé Lionel Groulx ne se contente pas de défendre par des arguments d'histoire, des témoignages, des statistiques, l'honneur des premiers colons qui fondèrent la race et leurs héritiers, qui l'ont maintenue en sa vigueur primitive. Rien de ce qui touche à la grande famille ne lui demeure indifférent. En un petit livre nourri de faits, il réveille l'esprit des ancêtres, dont il étudie successivement les éléments constitutifs, champêtre, militaire et religieux; et les manifestations essentielles, dans la vie féodale et dans la vie paroissiale. «Il s'agit, conclut-il, de ne pas faire (en prétendant à une sorte d'indépendance) aboutir la culture au déracinement et de ne plus tant mépriser la patrie canadienne, par ignorance ou par manie d'exotisme.» Et voici encore qu'ayant, pour se délasser des graves besognes, glané ou, comme il dit d'un joli mot savoureux «rapaillé», le long des routes, croquis et souvenirs, il nous retrace les aspects pittoresques de son pays et les naïves émotions de son peuple. Vous n'imaginez pas quel charme exhale ce recueil de *rapailages*. Vous citerai-je le tableau de la classe où les «bambins lisent l'un après l'autre leur bout de dictée, analysent, expliquent, corrigent, se font corriger, pendant que les petites phrases ailées, faites de verbes doux, d'adjectifs émus, de substantifs pieux, voltigent sous le toit de l'école et vont faire frissonner l'âme des parents et les petits drapeaux appendus à la voûte» ? Préférez-vous assister aux semailles et à la moisson et voir le père, après le battage, prendre les

grains à pleine poignée et doucement, la figure épanouie, les laisser filer le long de sa main calleuse, en un geste de fierté et de gratitude ? Ou bien accompagnerez-vous à l'église l'aïeule paysanne qui épèle en son vieux livre de messe le texte sacré ? « Sous l'effort visible, les plis de son front se creusaient ; mais sa figure de vieille s'illuminait délicieusement. Elle apparaissait grande et belle. » Ah ! que nous connaissons peu et mal nos frères d'outre-mer ! Ces pages exquises nous aideront à les aimer comme vraiment nôtres.

Louis de MONDADON, s. J.

LA VIE DE L'ACTION FRANÇAISE

Notre rubrique reparait. Au lecteur inquiet qui se demandait sans doute si la Vie de l'Action française était malade ou morte je puis dire qu'au contraire, elle était vivante et bien vivante. C'est précisément son intensité, à la revue même, qui a fait reléguer la chronique qui la résume aux cartons du comité de rédaction ! En effet nos soixante-quatre pages sont toujours trop petites. Et dire qu'il s'était trouvé des pessimistes pour soutenir que nous ne pourrions pas remplir longtemps soixante-quatre pages ! Il faut bien avouer qu'ils ont eu franchement tort.

En tout cas la chronique de la Vie de l'Action française revient à la surface, et le remplaçant qui la dirige, puisque remplaçant il y a, s'en réjouit. Il y a en effet bien des choses à écrire sous cette rubrique. Ecrivons donc, sans tenir compte de l'ordre chronologique. A quoi bon d'ailleurs chercher à présenter les faits dignes de mention suivant les heures

où ils ont vu le jour ? Pourquoi vouloir imiter servilement l'exactitude inutile en l'occurrence des notaires et des greffiers ?

* * *

L'*Action française* vient de faire l'objet d'une discussion, mais toute amicale, comme on le verra, à la Chambre de Commerce de Montréal. Un de nos amis, qui porta la chose à notre connaissance, fut assez aimable de nous remettre en même temps, l'extrait du procès-verbal qui relate ce qui fut dit à la Chambre de Commerce. Nous savons donc exactement ce qui s'y est passé. Pourquoi ne pas le communiquer à notre tour intégralement à nos lecteurs ? Voici le texte :

«M. Aimé Parent attire l'attention de la Chambre de Commerce sur la revue mensuelle *L'Action française* qui poursuit cette année une vaste enquête sur la situation économique du Canada français, et qui contribue d'une façon générale à créer ou à développer un état d'esprit dont l'industrie et le commerce canadiens-français sont les premiers à profiter. Nous devrions, je crois, conclut M. Parent, en exprimer notre gratitude et nos félicitations aux directeurs et aux collaborateurs de *L'Action française*.

«M. le président (M. Alfred Lambert) répond que la chambre de commerce doit, en effet, de la reconnaissance à ceux qui aident au succès des nôtres dans le commerce et l'industrie, et qui mettent en lumière l'importance de la place que nous occupons dans la vie économique du pays.

«M. F.-E. Fontaine fait observer que *L'Action française* gagnerait à se faire connaître davantage des hommes d'affaires.»

Qu'y a-t-il dans cet extrait ? Trois choses. Premièrement une constatation. M. Aimé Parent est d'avis que notre enquête sur la situation économique du Canada français contribue à créer et à développer un état d'esprit dont l'industrie et le commerce canadiens-français sont les premiers à profiter. Nous le croyions bien, mais nous sommes particulièrement heureux de l'entendre dire par un membre de la Chambre de Commerce, et de savoir également que M. Lambert partage cette opinion.

Deuxièmement MM. Parent et Lambert nous félicitent. Devant leurs compliments nous n'avons qu'à baisser modestement les yeux et à dire merci. Sans doute on nous approuve souvent, comme on nous blâme quelquefois; mais on a, je suppose, pour principe que celui qui fait bien n'a pas besoin de félicitations; toujours est-il que toutes les fois qu'on ne nous aime pas nous l'apprenons très vite, et dans le cas contraire, nous n'entendons souvent que la voix de notre conscience.

Troisièmement M. F.-E. Fontaine fait observer que *L'Action française* gagnerait à se faire connaître davantage des hommes d'affaires. Et nous qui parlions précisément de propagande à la dernière réunion du bureau de direction ! Que le discours de M. Fontaine soit donc notre mot d'ordre, et ensemble abordons les hommes d'affaires !

Ce qui est vrai du commerce et de l'industrie est vrai des banques, des assurances et de toutes les institutions qui forment l'armature économique d'un peuple, aussi devons-nous pratiquer systématiquement la solidarité dans l'esprit, avec la méthode et selon les conseils particuliers de nos enquêteurs.

L'almanach de la *Langue française* de 1922 paraîtra vers le 15 novembre. Il faudra lui faire, comme par le passé, le meilleur accueil. Il le mérite toujours. Voici un bref sommaire des titres qu'on y lira cette année :

- 1 — LE CALENDRIER complet avec douze illustrations appropriées à chacun des mois.
- 2 — LA LANGUE FRANÇAISE : Magnifique dessin de Sa Majesté. — «La Langue diplomatique», Raymond Poincaré. — «La Langue française à Prague», Pierre Thibodeau. — «Les noms canadiens», chanson et musique, l'abbé Dupaigne.
- 3 — LA VIE RELIGIEUSE ET NATIONALE : dessin inédit. — «NN. SS. Hallé et Prud'homme», abbé Philippe Perrier. — «Le Père Dandurand», R. P. Simard. — «Une paroisse canadienne à Toronto», abbé Lussier. — «Les processions d'antan». — «Le congrès de la Féd. Saint-Jean Baptiste», Mlle LeMoyne. — «Contre notre décapitation sociale», Wilfrid Guérin.
- 4 — LA VIE NATIONALE : dessin inédit. — «Le Collège de Worcester», Charles Dollard, — «Le Collège de Gravelbourg». — Les universités et collèges du Québec. — «A la gloire de Dollard», Pierre Harbour. — «Ils ne l'auront jamais», chanson inédite, abbé Lionel Groulx. — «Les syndicats nationaux», abbé Lacroix.
- 5 — LA VIE LITTÉRAIRE ET ARTISTIQUE : dessin inédit. — «Deux tableaux», Louis Déligny. — «Un manoir canadien». — Recherche d'un type d'église canadienne», Emile Venne. — «Vieilles maisons». — «Les concours littéraires». — «Le sang lointain». — Albert Lozeau. — «L'année de l'Action française», Pierre Homier.

6 — LA VIE ÉCONOMIQUE : dessin inédit. — «L'économique» Olivar Asselin. — «La Machine Agricole Nationale», Yves Tessier-Lavigne. — «Le Congrès de l'A. C. J. C. à Québec». — «L'école technique», J. M. Gauvreau. — «Nos importations littéraires».

L'almanach de la *Langue française* est, on le voit bien, un petit livre à conserver. On y trouve des renseignements précieux à tous les points de vue, des notes historiques et les réflexions les plus pratiques sur les véritables intérêts du Canada français. Lisons-le et faisons-le lire.

Les propagandistes qui veulent en faire une large distribution feraient bien de demander au gérant la circulaire qui traite des conditions particulières d'achat et d'expédition.

* * *

L'Action française varie chaque année la forme et le fond de sa propagande parlée : ses conférences. Il y a deux ans elle donnait une série de conférences préparées et présentées par des collaborateurs différents. L'an dernier un même conférencier professait une série de cours. Cette année les conférences ne feront pas partie d'un ensemble préparé d'avance. Aussi dans la semaine du 12 décembre, c'est-à-dire dès que les élections générales nous le permettront, une conférence sera donnée à la bibliothèque Saint-Sulpice sur la Vénérable Mère d'Youville, dont c'est cette année le cent cinquantième anniversaire de la mort. M. l'abbé Fauteux, curé de Tétreaultville, toujours si agréable à entendre, sera notre conférencier. Nous donnerons plus tard les détails de cette soirée.

* * *

Puisque la vie de *L'Action française* a dû être supprimée quelque temps, notons ici en passant notre troisième pèlerinage historique qui eût lieu à Chambly à la fin d'août.

L'Action française a voulu contribuer encore une fois pour sa part à tirer de l'oubli le fort historique de Chambly. Notre trésorier, M. Louis Hurtubise, M. C.-A. Lamarche, curé de Saint-Jean, M. J.-E. Blanchette, conservateur du fort et M. Arthur Geoffrion, avocat, prirent tour à tour la parole à cette manifestation.

* * *

C'est de tradition chez nous de faire mention de la collaboration que nous apportons de temps en temps aux oeuvres et aux mouvements qui nous sont étrangers. M. Antonio Perrault donna, à Québec, aux Semaines sociales, un cours remarqué sur la formation du sens social et du sens syndical.

* * *

Un incident. Il s'est fait au commencement d'octobre des changements importants au service des Postes. Certains taux ont été relevés et la recommandation des colis supprimée. Cette dernière est remplacée par l'*assurance* des colis. Eh bien ! sait-on au ministère des Postes et dans le public qu'à la succursale postale de la rue Saint-Denis, près de la rus Ontario, tenue par un M. Black, il n'y a pas de formules françaises de reçus d'assurance ? C'est le flux qui se déverse périodiquement sur l'influence française en plein territoire québécois.

Par bonheur il y a le reflux. Et c'est parfois un jeune homme, une brave jeune fille qui l'active. Tout dernière-

ment Mademoiselle Georgette Desrosiers de Montréal tint tête à un conducteur de chemin de fer, dont l'ignorance du français l'ennuya fort. Le temps et l'espace nous manquent pour raconter l'incident, mais Mlle Desrosiers servit en l'occurrence la cause de la Langue française et il faut l'en féliciter.

Au père de cette jeune fille qui intervint auprès du New-York Central — une compagnie américaine opérant en territoire québécois ! — on eut l'audace de répondre de New-York que rien n'obligeait les chemins de fer d'avoir à leur service des conducteurs qui entendissent et parlassent le français ! Que le législateur fasse les lois qui nous protègent ! Que le juge interprète en homme libre et non en esclave ou en vaincu les lois générales qui existent ! Et, dans l'intervalle, que le public se montre fier ; et alors, abstraction faite des textes, sa conduite fera la coutume qui a force de loi.

* * *

Et notre enquête de 1922 ? Elle sera la plus importante de toutes celles que *L'Action française* aît poursuivies jusqu'ici. « Notre avenir politique », voilà un sujet dont on ne peut contester la gravité !

Nous ne voulons pas changer nous-mêmes et nous ne conseillons pas davantage à nos compatriotes de modifier le statu quo, plusieurs raisons s'y opposeraient. Mais nous voulons que les esprits soient préoccupés de notre avenir politique. Ne vaut-il pas la peine d'être préparé ? Il faut faire avec Charles Calvo entre les colonies d'Afrique et d'Asie et les colonies des Amériques la distinction qui s'impose. Il importe encore d'éclaircir bien des points. Mais attendons l'enquête.

XXXXXXXXXXXX

ECONOMISEZ!

C'est l'argent épargné qui compte, qui assurera votre avenir et vous rendra indépendant. Ouvrez un compte d'épargne à

LA BANQUE NATIONALE

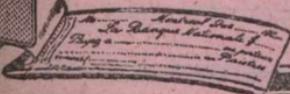
Siège Social: Québec ---- Fondée en 1860.

La plus vieille Banque Canadienne-Française.

345 Succursales et Agences au Canada.

Actif : plus de \$75,000,000

Correspondants dans le monde entier.



NOUS RECOMMANDONS LES

Conserves Alimentaires

Asperges, Tomates, Pois, Blé d'Inde, Poires, Pêches, Ananas.—Boite hygiénique:

“FRONTENAC”

HUILE D'OLIVE PURE “JEANNE D'ARC”

Estagnons de 1/8, 1/4, 1/2, 1 gal., 5 gals., mesure impériale (Aussi en bouteilles.)

Vin de Messe St-François doux, Cana Sec, Approuvé

**PATENAUDE, CARIGNAN, Limitée,
MONTREAL**

ÉCOLE DES
Hautes Études Commerciales
DE MONTRÉAL

AFFILIÉE À L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

PRÉPARANT AUX SITUATIONS SUPÉRIEURES DU COMMERCE,
DE L'INDUSTRIE ET DE LA FINANCE

**BIBLIOTHÈQUE ÉCONOMIQUE,
MUSÉE COMMERCIAL ET INDUSTRIEL.**

Décerne les diplômes de « Licencié en sciences commerciales » de « Licencié en sciences comptables » et de « Docteur en sciences commerciales ».

Le diplôme de « Licencié en sciences comptables » donne droit à l'admission dans « l'Institut des comptables et auditeurs de la province de Québec » et dans « l'Association des comptables de Montréal » (*Chartered accountants*).

Des BOURSES du GOUVERNEMENT sont accordées aux élèves méritants.

Cours spéciaux, le soir : Comptabilité théorique et pratique, Opérations de Banque, Correspondance commerciale anglaise et française, Arithmétique commerciale, Algèbre, Économie Politique, Droit Civil, Droit commercial. Langues étrangères : (Espagnol, Italien, Allemand), etc.

Pour tous renseignements, prospectus, inscriptions, etc., s'adresser au Directeur des études.

399, AVENUE VIGER, MONTRÉAL

Recommandez-vous de l'ACTION FRANÇAISE chez l'annonceur — pour son bénéfice, le vôtre et le nôtre.

“COMPARER LE TRAVAIL”

voilà la devise de la *machine* à écrire

ROYAL

Quiconque *compare* adoptera toujours la “ROYAL”. La machine pourvue d'un *clavier français* et de vingt autres améliorations toutes brevetées.

C. L. ALLUISI

REPRÉSENTANT

107-OUEST, NOTRE-DAME - - MONTRÉAL

PRIX SPÉCIAUX AUX MAISONS D'ÉDUCATION

La Banque d'Hochelaga

FONDEE EN 1874

Capital Autorisé.....	\$10,000,000
Capital Payé et Fonds de Réserve... 8,000,000	
Total de l'Actif.....	75,700,000

L'accroissement de la valeur personnelle et de la capacité exécutive de tout individu est une nécessité vitale de notre époque. Quel que soit le régime social sous lequel il vive, l'homme ne peut accroître sa valeur personnelle qu'en autant qu'il est exempt des anxiétés financières par l'exercice d'une JUSTE ET SAINTE ECONOMIE.

Un COMPTE D'ÉPARGNE à la Banque est la base sur laquelle s'édifie l'avenir.

NOUS SOMMES A VOTRE SERVICE

Recommandez-vous de l'ACTION FRANÇAISE chez l'annonceur -- pour son bénéfice, le vôtre et le nôtre.

ALBUMS D'ETRENNES

Belles Images, 1921.....	\$1.25
Belles images, 1920.....	1.00
Jeunesse illustrée, 1921.....	1.25
Jeunesse illustrée, 1920.....	1.00
Semaine de Suzette.....	1.25
Science et Voyage.....	1.25
Petit illustré, 1921.....	1.00
Petit illustré, 1920.....	.75
Filette, 1921.....	1.00
Filette, 1920.....	.75
Lili, 1921.....	1.00
Cri-Cri, 1921.....	1.00
Cri-Cri, 1920.....	.75
Bon point 1920.....	.75
Contes historiques canadiens.....	.50
Été à la ferme.....	.50
Cri des animaux.....	.50
Alphabet des animaux humoristiques.....	.25
Alphabet les enfants s'amuseent.....	.25
Frayeurs d'une poule.....	.25
Singe et la giraffe.....	.25
L'Écureuil.....	.25
Pinson.....	.25

Etc., Etc., Etc.

(Port en plus dans tous les cas)

Librairie DEOM, 251 EST,
rue Ste-Catherine.
MONTRÉAL

Recommandez-vous de l'ACTION FRANÇAISE chez l'annonceur — pour son bénéfice, le vôtre et le nôtre.